Aube en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Rapport d'activité des services

Année 2023

Crédits photo : Studio OG

311 329
habitants
(population au 1er janvier 2021 - insee)

51
habitants/km²

6 004 km²
de superficie

4 500 km
de routes départementales

17
cantons

431
communes

3
arrondissements

L'édito du président

Si beaucoup hésitent encore sur le rôle du Département dans le quotidien du territoire, la lecture de ce rapport d'activité des services apporte un éclairage aussi riche que concret.

Solidarités humaines, routes, collèges, appui des territoires, culture, sport, numérique, gestion… que les services soient au contact des publics, des partenaires ou davantage « dans l'ombre » pour aider au déploiement des actions, leur engagement à la même force. Cet engagement est total et je me réjouis de pouvoir très souvent, avec l'ensemble des élus départementaux, leur partager la reconnaissance que de nombreux Aubois me témoignent sur leur action. Celle-ci se fait dans un contexte souvent difficile, en première ligne des fractures humaines et sociales, des contraintes de l'époque, de la mutation profonde que connaît la gestion publique. Mais leur capacité d'adaptation leur permet de faire face à ces défis et de contribuer à leur juste place à la réussite des orientations décidées par l'Assemblée départementale. Je les en remercie sincèrement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce riche rapport d'activité.

© Sylvain Bordier

Philippe Pichery
Président du Conseil Départemental de l'Aube

Les 17 cantons de l'Aube

L'Aube compte 17 cantons regroupant les 431 communes du territoire. Dans chaque canton, les habitants élisent **deux conseillers départementaux.**

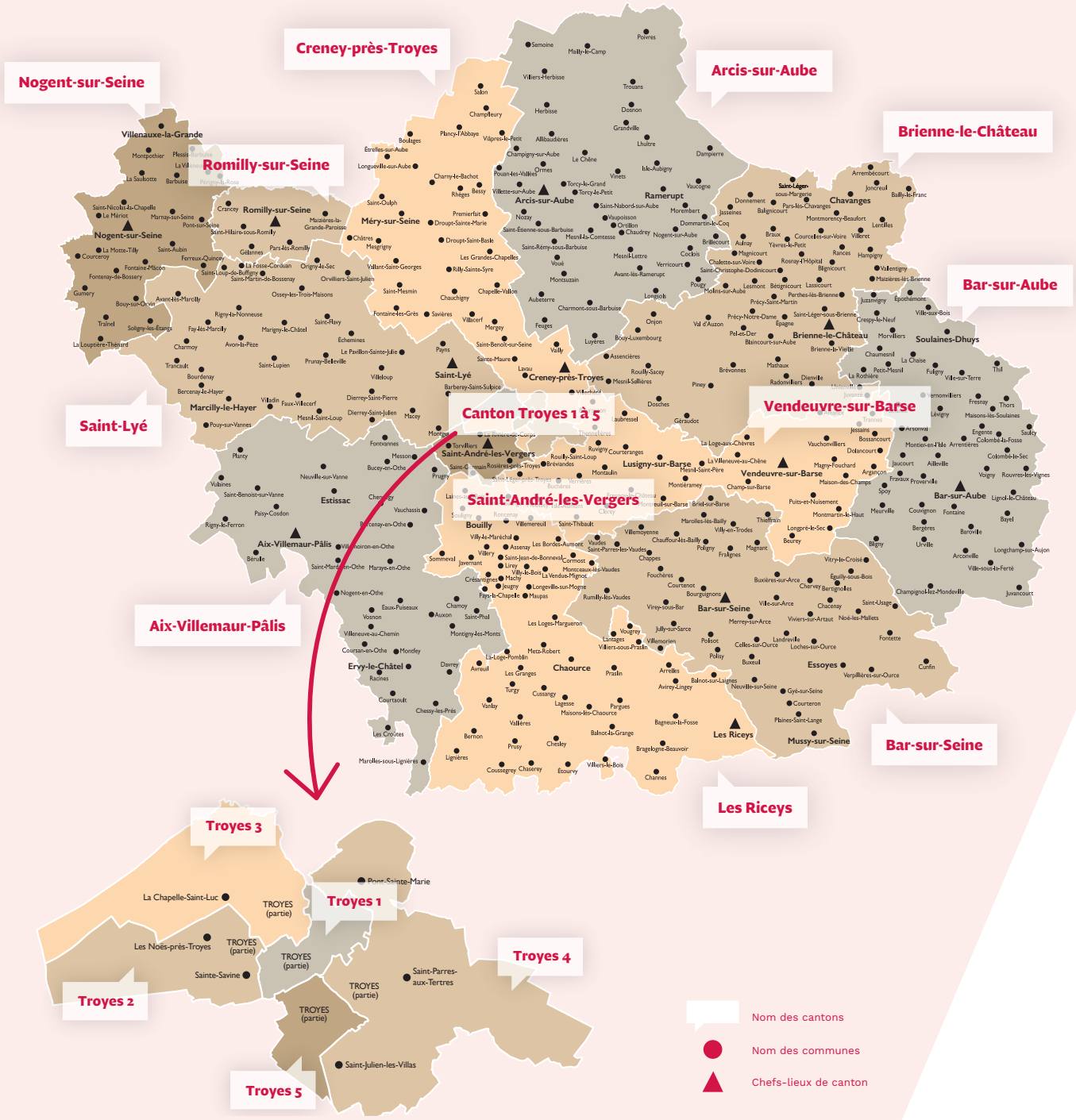

Le président du Conseil départemental

Philippe PICHERY

Incarne l'exécutif du Département
Met en œuvre et exécute les décisions de l'assemblée.
Ordonne les dépenses, engage les actions, signe les contrats au nom du Conseil départemental
Dirige l'administration départementale, épaulé par le directeur général des services.

Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis
36 communes - 17 653 hab.

Nelly DELELIGNE

Didier LEPRINCE

Canton d'Arcis-sur-Aube
47 communes - 14 964 hab.

Guy BERNIER

Annie SOUCAT

Canton de Bar-sur-Aube
48 communes - 13 135 hab.

Philippe DALLEMAGNE

Marie-Noëlle RIGOLLOT

Canton de Bar-sur-Seine
46 communes - 16 222 hab.

Bernard de LA HAMAYDE

Arlette MASSIN

Canton de Brienne-le-Château
53 communes - 13 891 hab.

Angélique GUILLEMINOT

Olivier JACQUINET

Canton de Creney-près-Troyes
33 communes - 17 814 hab.

Claude HOMEHR

Philippe PICHERY

Canton de Nogent-sur-Seine
23 communes - 16 511 hab.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Jean-Yves MATHIAS

Canton des Riceys
57 communes - 14 355 hab.

Jean-Michel HUPFER

Christine PATROIS

Canton de Romilly-sur-Seine
6 communes - 18 866 hab.

Jérôme BONNEFOI

Agnès MIGNOT

Canton de Saint-André-les-Vergers
5 communes - 24 565 hab.

Alain BALLAND

Catherine LEDOUBLE

Canton de Saint-Lyé
33 communes - 16 350 hab.

Jean-Marie CAMUT

Marie-Thérèse LEROY

Canton de Troyes 1
Une partie de Troyes - 20 744 hab.

Elisabeth PHILIPPON

Jacky RAGUIN

Canton de Troyes 2
Les Noës-près-Troyes, Sainte-Savine et une partie de Troyes
21 203 hab.

Valéry DENIS

Anne-Marie ZELTZ

Canton de Troyes 3
La Chapelle-Saint-Luc et une partie de Troyes - 21 400 hab.

Olivier GIRARDIN

Djamila HADDAD

Canton de Troyes 4
Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres et une partie de Troyes - 22 037 hab.

Catherine BRÉGEAUT

Marc BRET

Canton de Troyes 5
Une partie de Troyes - 18 568 hab.

Sibylle BERTAIL-FASSAERT

Nicolas HONORÉ

Canton de Vendeuvre-sur-Barse
37 communes - 23 051 hab.

Bertrand CHEVALIER

Marielle CHEVALLIER

Elus en binôme (2 par canton), ces 17 femmes et 17 hommes ont chacun la même légitimité et sont indépendants les uns des autres. Tous œuvrent ensemble au service du département.

© Sylvain Bordier

Les commissions organiques du Conseil départemental

Outre les dossiers qu'ils conduisent directement, les conseillers départementaux défendent l'intérêt général du territoire par leurs prises de positions sur de nombreux sujets au sein de **5 commissions**.

1ère commission
Action sociale - santé Autonomie

Bernard de LA HAMAYDE
Co-président
Canton de Bar-sur-Seine

Elisabeth PHILIPPON
Co-présidente
Canton de Troyes 1

Marc BRET
Membre
Canton de Troyes 4

Nicolas HONORÉ
Membre
Canton de Troyes 5

Olivier JACQUINET
Membre
Canton de Brienne-le-Château

Catherine LEDOUBLE
Membre
Canton de Saint-André-les-Vergers

Annie SOUCAT
Membre
Canton d'Arcis-sur-Aube

2ème commission
Éducation - Citoyenneté Sport

Sibylle BERTAIL-FASSAERT
Co-présidente
Canton de Troyes 5

Jérôme BONNEFOI
Co-président
Canton de Romilly-sur-Seine

Marielle CHEVALLIER
Membre
Canton de Vendeuvre-sur-Barse

Jean-Yves MATHIAS
Membre
Canton de Nogent-sur-Seine

Agnès MIGNOT
Membre
Canton de Romilly-sur-Seine

Angélique GUILLEMINOT
Membre
Canton de Brienne-le-Château

3ème commission
Économie - Emploi Développement durable

Claude HOMEHR
Co-présidente
Canton de Creney-près-Troyes

Anne-Marie ZELTZ
Co-présidente
Canton de Troyes 2

Guy BERNIER
Membre
Canton d'Arcis-sur-Aube

Jean-Marie CAMUT
Membre
Canton de Saint-Lyé

Djamila HADDAD
Membre
Canton de Troyes 3

Arlette MASSIN
Membre
Canton de Bar-sur-Seine

Christine PATROIS
Membre
Canton des Riceys

4ème commission
Cohésion et attractivité des territoires / Tourisme - Culture

Valéry DENIS
Co-président
Canton de Troyes 2

Alain BALLAND
Co-président
Canton de Saint-André-les-Vergers

Olivier GIRARDIN
Membre
Canton de Troyes 3

Catherine BRÉGEAUT
Membre
Canton de Troyes 4

Estelle BOMBERGER-RIVOT
Membre
Canton de Nogent-sur-Seine

Jean-Michel HUPFER
Membre
Canton des Riceys

Didier LEPRINCE
Membre
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis

5ème commission
Finances - Personnel - Achat public Patrimoine départemental - Numérique

Philippe DALLEMAGNE
Co-président
Canton de Bar-sur-Aube

Marie-Noëlle RIGOLLOT
Co-présidente
Canton de Bar-sur-Aube

Bertrand CHEVALIER
Membre
Canton de Vendeuvre-sur- Barse

Nelly DELELIGNE
Membre
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis

Marie-Thérèse LEROY
Membre
Canton de Saint-Lyé

Jacky RAGUIN
Membre
Canton de Troyes 1

Pour préparer ses travaux et faire exécuter ses décisions, le Conseil départemental s'appuie sur les services de l'administration départementale.

Parce qu'il s'occupe aussi bien des routes que des bibliothèques ou de la santé des nourrissons, le Département emploie des personnes exerçant des métiers très divers. Certaines effectuent un travail de bureau, dans les services centraux. Mais la plupart agissent sur le terrain, aux quatre coins du département. C'est le cas des assistants sociaux, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants familiaux, éducateurs, bibliothécaires, archivistes, laborantins, ingénieurs, agents d'entretien des routes, informaticiens, techniciens et agents techniques des collèges,... Au total, le Département emploie 1663 agents.

© Sylvain Bordier

© Olivier Douard

L'édito du directeur général des services

L'activité de l'année 2023, illustrée dans ce rapport, aura encore pleinement traduit l'esprit de l'intervention des services du Département : porter de grandes et plus modestes choses avec le même niveau d'engagement ; innover toujours pour répondre aux besoins des Auboises et Aubois, toujours partager pour mieux travailler ensemble.

Cette ambition des équipes au service du territoire est portée par un engagement interne dense autours d'enjeux essentiels pour soutenir leur action. Ainsi, des politiques majeures ont été re-questionnées pour mieux répondre aux usagers mais aussi reposer le sens de l'action collective, l'action des professionnels, très souvent partagée avec nos partenaires. Des chantiers importants ont été engagés pour répondre, à notre échelle, à des préoccupations très partagées au-delà de l'Aube : l'attractivité des emplois, la prise en compte de l'accélération de la digitalisation et de la place de la donnée, le renforcement de la qualité comptable, la prise en compte de l'exigence écologique. C'est le défi permanent de pouvoir renforcer le rôle du Département, de faire face à la complexité, en posant le pourquoi et en donnant aux services les meilleures conditions pour prendre en compte le changement.

Cette démarche collective continue jour après jour de s'enrichir et de se déployer, et s'ouvre à de nouveaux domaines. Nous aurons plaisir à continuer à l'illustrer dans les prochains rapports d'activité; d'ici là bonne lecture !

© Département de l'Aube

Philippe Brunel
Directeur général des services

© Didier Guy

Sommaire

1. Pôle des Solidarités 12

Direction de l'action sociale de proximité 14
Direction enfance famille 18
Direction de l'autonomie 22
Direction de l'insertion et du logement 26
Mission d'appui, gestion, et établissements 30
Mission prévention en action sociale 34
Mission santé 36

2. Pôle Développement des Territoires 38

Direction des archives et du patrimoine 40
Médiathèque départementale 42
Centre sportif de l'Aube 44
Direction de l'accompagnement des territoires 46
Mission d'appui juridique et institutionnelle 48
Service Foncier 50
Mission orchestre symphonique de l'Aube 52

3. Pôle Patrimoine et Environnement 54

Direction des bâtiments 56
Direction des routes 58
Direction transition écologique, mobilités et aménagement 60
Laboratoire départemental d'analyses 62
Direction technique du Centre de congrès 64
Direction des collèges 68
Mission d'appui administrative, comptable et achat 72

4. Direction des ressources humaines 74

5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés 80

6. Direction des systèmes d'information et du numérique 84

7. Mission d'appui aux politiques publiques 86

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes Cedex
Directeur de la publication : Philippe Pichery
Conception graphique : clement-mouchet.fr
Impression : Imprimerie La Renaissance
Photos de couverture : Studio OG

1.

© Adobe Stock

Pôle des Solidarités

Le Pôle des solidarités organise et met en œuvre l'action sociale du Département. Il s'adresse en priorité aux publics fragiles à travers des missions d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dans les différents champs des solidarités.

Il assure les relations institutionnelles et fonctionnelles liées à la mise en œuvre de ces politiques.

En 2023, le budget consacré à l'action sociale est de **242 M€**, ce qui représente **55 %** du budget départemental.

Le mot de la DGA

En dressant le bilan de l'activité 2023 du Pôle des solidarités, ce rapport témoigne du sérieux et de l'engagement de l'ensemble des équipes autour des actions relatives :

- à la prévention,
- au soutien à l'autonomie des personnes (grand âge, handicap),
- à l'insertion des jeunes et des adultes vers l'emploi,
- à l'accompagnement des enfants et de leur famille,
- à la prise en charge des situations de fragilités tout au long de la vie,
- au développement social.

En 2023, les actions se sont centrées sur les enjeux de proximité : « aller vers », accès aux droits et aux services, inclusion des publics, mais aussi progression numérique sont désormais pris en compte dans l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Les 750 agents des solidarités répartis sur tout le territoire se sont mobilisés au quotidien pour que les Auboises et Aubois, quel que soit leur âge et leur lieu d'habitation bénéficient d'un service public de qualité.

Accueillir, accompagner, soutenir, protéger, faciliter sont autant de principes qui guident les interventions de nos professionnels au quotidien.

Dans le cadre des 10 priorités fixées pour la mandature, les orientations du Pôle ont été déclinées, notamment par l'adoption d'un nouveau schéma enfance famille et d'un projet d'établissement pour le Centre départemental de l'Enfance, la définition de la stratégie des 1000 premiers jours, l'élaboration d'un plan santé, ou encore la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'inclusion numérique et du contrat territorial d'accueil et d'intégration.

Dans l'ensemble de ces projets, la participation des usagers reste une préoccupation commune. En 2023, la thématique du « pouvoir d'agir » a été appréhendée.

Nous avons ouvert des chantiers à l'échelle du pôle avec une approche renouvelée, autour des sujets de l'agressivité de certains de nos publics. L'ensemble des personnels du pôle est désormais formé. L'encadrement va maintenant poser le cadre de nos interventions si l'attractivité des métiers d'accueil et d'accompagnement qui est renforcée.

Pour répondre aux priorités politiques, les bases du projet du Pôle des Solidarités ont été posées en lien avec le projet managérial de la collectivité (donner du sens, faciliter, accompagner). Autour d'une ambition partagée d'agir pour le bien-être de tous les Aubois et dans une logique de responsabilité de chacun des acteurs, 5 défis ont été arrêtés en termes de performance collective pour nos publics, d'innovations sociales, d'accès aux droits et aux soins ou encore de partenariat.

Ce rapport d'activité reflète la richesse et la qualité de l'engagement des personnels à servir la population auboise. A ce titre, je veux remercier tous les agents du pôle qui ont œuvré en 2023, chaque jour avec efficacité, notamment au travers des moments forts de l'année.

C'est ainsi qu'en :

Février mise en place de la demande d'aide autonomie simplifiée pour faciliter les démarches des personnes âgées,
Mars organisation de la fête du printemps au Jardin des Lumières avec les équipes du CMS de Romilly-sur-Seine et de la semaine de la petite Enfance en lien avec le CMS de Bar-sur-Aube.
Mai restitution du diagnostic des 1000 premiers jours.
Juin pose de la première pierre du CMS de La Chapelle St Luc
Juin journée de prévention des consommations à risque au Centre départemental de l'Enfance.
Juillet validation des orientations du schéma Enfance Famille, et reconduction de la campagne vendanges, offrant le cumul RSA/salaire.
Septembre inauguration d'une nouvelle antenne PMI à Sainte Savine.
Octobre lancement du schéma Enfance Famille et présentation de la stratégie des 1000 jours aux acteurs concernés.
Novembre mise en place par la MDPH des télé-services en ligne.
Décembre validation par l'Assemblée départementale des orientations de la collectivité en matière de santé.

Marie-Pierre Contois
Directrice générale adjointe en charge du pôle des solidarités

Direction de l'action sociale de proximité

La direction de l'Action sociale de proximité pilote et coordonne les 7 circonscriptions d'actions médico-sociales qui maillent notre territoire départemental. 64 points permettent d'accueillir, tous les Aubois et les Auboises accueillis et ce, quelle que soit la nature de leur demande. En fonction de celle-ci, une orientation est assurée vers les services compétents ou vers les partenaires.

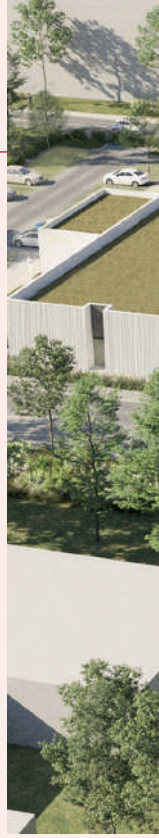

© PFR architectes

Les objectifs prioritaires de la direction :

La Direction de l'action sociale de proximité propose une mission générale d'accompagnement au travers de l'accès aux droits, l'insertion, l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la gestion administrative et budgétaire, les conseils et le soutien à la vie de famille, le suivi administratif et social des bénéficiaires du RSA, l'inclusion numérique et la santé. Elle intervient également sur tous ces domaines en prévention de manière individuelle ou par la mise en place d'actions collectives.

A cela s'ajoutent des missions spécifiques telles que l'évaluation des informations préoccupantes (protection de l'enfance), l'étude des agréments pour les assistants maternels et familiaux et l'évaluation de situations des majeurs vulnérables.

La DASP garantit une réponse adaptée aux besoins de la population à travers différents modes d'actions : accueil et écoute, information, orientation, évaluation, soutien, accompagnement et protection définies, depuis 2023, par les orientations du schéma d'action sociale de proximité.

145

professionnels

assistants de service social, secrétaires de circonscription, référents de parcours insertion RSA, travailleurs sociaux emploi, intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, conseillers numériques et travailleurs sociaux spécialisés sur le traitement des informations préoccupantes.

7

circonscriptions d'action sociale

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Un nouveau Centre Médico-Social à la Chapelle Saint-Luc

Pour mieux accueillir le public de la circonscription et améliorer les conditions de travail du personnel, le Département de l'Aube s'est engagé dans la construction d'un nouveau CMS au cœur du quartier Chantereigne. Respectueux de l'environnement et offrant confort et fonctionnalités, ce CMS livré en 2024 s'inscrira dans un quartier en plein renouveau.

Une action « aller vers » en partenariat avec les Restos du cœur :
Dans le cadre du travail partenarial impulsé par le CMS de Bar-sur-Aube, les équipes du CMS et l'écrivain public intervenant aux Restos du cœur ont partagé leurs constats concernant la difficulté du public à "franchir les portes du CMS" pour rencontrer une assistance sociale et ainsi être accompagné dans l'accès aux droits ou la gestion budgétaire. Dans une dynamique d' « aller-vers », d'accès aux droits et de partenariat engagées dans le schéma d'Action Sociale de Proximité, l'équipe d'assistantes sociales du CMS s'est mobilisée et a mis en place en octobre 2023 une présence sociale chaque semaine durant un temps de distribution d'aide alimentaire. Les 4 assistantes sociales rencontrent ainsi environ 20 personnes chaque mois et les soutiennent dans leurs différentes sollicitations (questions d'ordre administratif, financier, d'ouverture de droit...).

Des ateliers numériques pour les aubois

Trois conseillers numériques du Département accompagnent les publics volontaires pour une plus grande autonomie avec les outils numériques. Un des ateliers collectifs vise à mieux accompagner les parents et les jeunes. Le conseiller numérique France services du Département anime ces ateliers et rappelle les bonnes pratiques d'utilisation des écrans au travers d'activités et d'échanges parents-enfants. Il sensibilise aussi les participants à la protection des données personnelles et les aide à utiliser les réseaux sociaux. Ces actions sensibilisent parents et jeunes dans un contexte sociétal où la prévention de l'utilisation des écrans, des réseaux sociaux et du harcèlement est particulièrement d'actualité.

© Département de l'Aube

9e forum santé en plein air au CMS de Romilly-sur-Seine

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'association Chlorophylle a organisé avec le Centre médico-social de Romilly un « forum santé ». Une équipe pluridisciplinaire du pôle des solidarités représentant toutes les directions (l'Autonomie, l'Action sociale, le Centre de santé sexuelle, un conseiller numérique, une intervenante sociale en gendarmerie, la MDPH) s'est rassemblée pour faire connaître ses actions auprès du grand public et des acteurs du territoire (CPAM, Mission locale, Addictions France, autres associations...). Cette journée vise à encourager la population à effectuer des bilans de santé et orienter les Aubois vers du mieux-être (santé sexuelle, maternité sensibilisation aux risques des écrans, harcèlement, addictions...). Ce travail collaboratif a porté ses fruits : au total, 52 professionnels ont contribué à cette journée qui a réuni 250 jeunes et 100 adultes autour des stands des 30 partenaires.

Le Département s'engage dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales

Le Département, par sa compétence d'action sociale et particulièrement de protection de l'enfance, souhaite agir pour mieux repérer, accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. En juin 2023, le projet « Violences conjugales et enfance » a été lancé par les partenaires associatifs, institutionnels et le Département.
L'objectifs :

- Prévenir et détecter les situations de violences conjugales au travers de nos accueils sur tout le territoire
- Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes et de leurs enfants
- Agir pour éviter la reproduction de ces violences par les enfants.

Accueil et accompagnement

86 970
accueils sur les territoires

15 288
rendez-vous d'accompagnement réalisés par les travailleurs sociaux

7 530
personnes ou familles accompagnées dans l'année 2022

65 238
accueils téléphoniques au sein des CMS

21 732
accueils physiques au sein des CMS

359
personnes accompagnées par nos conseillers numériques au cours de 1 349 ateliers collectifs ou entretiens individuels assurés

998
nouvelles personnes (qui n'ont pas été rencontrées dans les 3 mois précédents) reçues par les Intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie

Aides financières

1 197
aides dédiées aux impayés d'eau et d'énergie dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement pour un montant de **285 182 €**

5 048
aides financières (alimentation, scolarité, activités éducatives...) qui a concerné 3 244 familles pour un montant de **626 356 €**

412 évaluations de situations

réalisées dans le cadre du protocole des Informations Préoccupantes (plusieurs rendez-vous avec l'enfant, la famille, liaisons partenaires, Commission Technique d'évaluation....).

© Studio OG

Direction enfance famille

© Adobe Stock

La direction enfance famille (DEF) veille à orienter, guider, impulser et animer la politique enfance et famille.

De multiples métiers et compétences y sont représentés : éducateurs, assistants sociaux, médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, infirmières, cadres administratifs...

Elle est composée du service de protection maternelle et infantile (PMI), de l'aide à l'enfance (ASE), du service des assistants familiaux (SDAF), de l'observatoire et évaluation (OEE) pour l'enfance et du centre départemental de l'enfance (CDE).

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

Engagé dans la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (SNPPE) 2022-2024 au plan local et dans la stratégie des 1 000 premiers jours, le Département s'est attaché à poursuivre et à démultiplier les actions en faveur de la prévention de la petite enfance, à améliorer l'offre de service, à optimiser la qualité et la durée de traitement des situations, à garantir la continuité des parcours, à renforcer le suivi des projets d'établissements et services et à rechercher des solutions à la diversité des publics(fratries, jeunes étrangers, enfants en situation de handicap...).
Ces orientations se sont déclinées, notamment, à travers le schéma départemental enfance validé en Assemblée départementale lors de la séance du 3 juillet 2023.

Dans ce contexte, en 2023, après la phase de diagnostic et d'élaboration du schéma, la direction a débuté les travaux pour décliner les actions prioritaires qu'il contient. Elle a également formalisé le projet d'établissement du CDE et poursuivi ses travaux autour du renforcement de la qualité de l'accueil des enfants confiés. En lien avec ces orientations, les premières réflexions et principes concernant le projet de service de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été posés.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Le schéma Enfance-famille 2023-2027

Co-construit avec tous les acteurs de l'enfance pour être au plus près des réalités et besoins des enfants et familles auboises, il met l'accent sur la prévention et le repérage des situations de fragilité, la qualité et la cohérence du parcours de l'enfant, l'adaptation de l'offre d'accueil et sur l'accompagnement des pratiques des professionnels.

L'ouverture et le partenariat au cœur des préoccupations de l'Aide Sociale à l'Enfance

Au regard des enjeux autour des parcours des enfants confiés, 2023 a été riche en rencontres partenariales entre le service ASE et ses partenaires proches, en interne (insertion) comme en externe (MDPH-PJJ), l'objectif est de favoriser l'interconnaissance entre les professionnels, l'appropriation des dispositifs existants.

Dans cette dynamique, les professionnels du pôle des solidarités ont participé à plusieurs séquences thématiques :

- **Les rencontres Protection de l'Enfance – Handicap (MDPH)** réunissant environ 200 professionnels, aboutissement de 6 temps de travail commun où ont été élaborés différents outils collaboratifs.
- **Les rencontres interprofessionnelles de l'insertion et de la protection de l'enfance** au cours desquelles les organismes d'insertion ont ouvert leurs portes aux équipes de la protection de l'enfance afin d'impulser un travail partenarial dans le but d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et d'éviter les ruptures de prise en charge des jeunes majeurs.
- **Les rencontres protection de l'enfance et Justice (PJJ)** réunissant 150 professionnels de la protection de l'enfance permettant l'identification de levier de coordination possible mais également de pistes d'amélioration.

Prévenir la prostitution des jeunes

Un travail avec l'association Contre la prostitution des enfants (ACPE) et un diagnostic partagé appellent une attention particulière sur le phénomène de prostitution des mineurs, compétence départementale depuis 2022.

Ce travail partenarial s'est concrétisé en 2023 avec la mise en place d'une permanence « adosexo » à la Maison de l'adolescence, soutenue par le Département, d'une sensibilisation sous forme de théâtre/forum pour 120 jeunes et 130 professionnels, de formations pour 60 professionnels issus de différents horizons (aide sociale, gendarmerie et police, éducation nationale, pédopsychiatrie).

Projet d'établissement du CDE

Associant l'ensemble des acteurs concernés, en lien avec le nouveau schéma Enfance Famille, le projet d'établissement souhaite répondre aux besoins des jeunes, y compris ceux en situation de handicap, des familles et des professionnels, de diversifier les modalités d'intervention. Les travaux de mise en œuvre ont démarré.

© Le Bonheur des Gens

Protection Maternelle et Infantile

Activité médicale et paramédicale

2 698
naissances

412
entretiens prénataux précoces

2 353
bilans de santé en école maternelle

5 103
examens cliniques en faveur des enfants de moins de 6 ans

Modes d'accueil du jeune enfant : assistantes maternelles et Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

1 356
assistantes maternelles pour **5 061 places**

41
établissements d'accueil du jeune enfant sont implantés sur le département

14
établissements privés
245 places

25
établissements publics
995 places

9 contrôles exercés en 2023
avant ouverture ou suite à des signalements de dysfonctionnement au sein de ces établissements.

Centre de Santé Sexuelle

21,6 ans
Âge moyen des patients

51,3%
des consultants ont entre 17 et 23 ans

79,26%
des consultants ont entre 15 et 29 ans

728
personnes prises en charge ou suivies dont **268 mineurs**

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

- **3 013 informations** entrantes, (+ 25% par rapport à 2022), 2 198 enfants concernés dont 2 100 informations caractérisées préoccupantes, 586 directement transmises au parquet.

Mineurs non accompagnés

- **258 MNA** (+ 147 % d'accueil). 183 MNA accueillis dans l'Aube en 2023 (100 primo-arrivants et 83 en réorientation).
- **65 évaluations** de la minorité et de l'isolement effectuées par le Département (+325 % par rapport à 2022). 20% admis en tant que mineurs.
  23 contrats jeunes majeurs réalisés + 8 avenants.

Aide Sociale à l'Enfance

- **2 187 mineurs** et jeunes majeurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance
- **1 232 mineurs** confiés (dont 232 mesures de placement administratif et 1 000 mesures de placement judiciaire)
- **915 enfants** bénéficiant d'une mesure d'aide éducative
- **481 enfants** ayant un droit ouvert à la MPDH
- **71 mesures** de placement à domicile, 29 mesures d'accompagnement familial renforcé
- **1 399 visites** avec médiation, concernant 105 enfants et 102 parents
- **155 jeunes** sous Contrat Jeune Majeur

Commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC)

- **8** commissions
- **36** évaluations
- **30** enfants pupille (au 31/12/2023) dont **11** admis

Accueil familial

- **240 assistants familiaux** accueillent **502 enfants**

Centre Départemental de l'Enfance (CDE)

- **372 jeunes** accueillis dont 238 MNA
- **131 familles** (229 enfants et adolescents) suivies par le service de milieu ouvert
- **111 familles** (163 enfants) suivies par l'Espace rencontre
- **45 familles** (65 enfants) suivies par le Lien parental

© Adobe Stock

Direction de l'autonomie

La direction de l'autonomie a pour missions l'élaboration et le suivi des politiques d'aide au maintien à domicile et d'aide à l'hébergement des personnes âgées et/ou handicapées, ainsi que l'agrément et le suivi des familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées.

Sur le volet handicap, elle collabore et structure ses actions en complémentarité permanente avec la MDPH.

© Phovoir

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Favoriser le maintien à domicile en soutenant les aidants naturels ainsi que les services d'aide à domicile.
- Lutter contre l'isolement des personnes.
- Agir le plus précocement possible pour prévenir la perte d'autonomie et faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la transformation de l'offre médico-sociale au regard des besoins de la population auboise et des particularités du territoire.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Schéma autonomie

2023 a marqué la phase préparatoire et le lancement du schéma Autonomie. Au travers de cette démarche ambitieuse en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, et de leurs aidants, le Département s'engage pour soutenir les Aubois tout au long de leur parcours de vie. 3 phases vont structurer la démarche :

- état des lieux, diagnostic des ressources et des besoins ;
- consultation des professionnels en territoire et des publics concernés, pour définir des orientations stratégiques ;
- plan d'action pour le soutien des parcours de vie au plus proches des besoins des Aubois.

En 2023, l'état des lieux a été lancé, il a permis de dresser un premier portrait par territoire, prérequis essentiel à la démarche

© Adobe Stock

Mise en place de la dotation qualité

Suite à la Loi de financement 2022 de la sécurité sociale pour une restructuration de l'offre de services à domicile et une refonte du modèle de financement des prestations, et au décret du 28 avril 2022 pour la dotation complémentaire, le Département s'est engagé pour améliorer la qualité du service rendu, en cohérence avec le Schéma stratégique territorial de l'aide à domicile. Ainsi, un appel à projet a été lancé pour accompagner les services d'aide à domicile à renforcer la qualité de leur intervention (horaires atypiques) et les soutenir financièrement. Il s'agit également d'améliorer la qualité de vie au travail des personnels intervenant au domicile dans le souci de couvrir au mieux les besoins des Aubois les plus vulnérables. En 2023, 7 services en ont déjà bénéficié. 7 autres pourront candidater en 2024.

Des actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des Aubois

Pilotée par le Département de l'Aube, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) vise à coordonner les politiques locales de prévention. En 2023, les actions de prévention financées par la conférence des financeurs se sont attachées à répondre au mieux aux objectifs du plan anti-chute pour nos séniors. Ainsi, plusieurs actions d'activités physiques ont été proposées en lien avec nos partenaires : Akhiléus , Labelvie.

Cette dynamique « bien être et santé » a été complétée en 2023, par la proposition de projets culturels avec le soutien de la médiathèque départementale. Ainsi, au printemps 2023, des animations culturelles à destination des seniors (plus de 60 ans) ainsi que des animations intergénérationnelles ont été organisées. Le programme a été riche : ateliers d'initiation à des pratiques artistiques (calligraphie, tressage, peinture, poésie de papier) ; sorties programmées pour découvrir des structures auboises.

Données relatives aux Personnes en situation de Handicap

1 820
bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap dont 149 de moins de 20 ans,

133
bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice pour tierce personne

128
pour l'aide-ménagère aux Personnes en situation de handicap au titre de l'aide sociale

877
bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (+7% depuis 2019).

Données relatives aux Personnes Agées

3 862
bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, dont 867 sont GIR1-2

1 092
sont des premières demandes

633
bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

11 visites
Nombre de recours APA en 2023

Accueil Familial

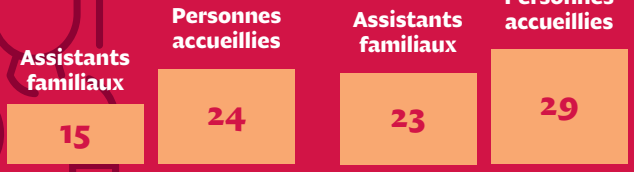

Personnes âgées (PA)

Personnes en situation de handicap (PSH)

PA
1 demande
1 agréée

PSH
1 demande
1 agréée

Nombre de premiers agréments 2023

Signalements

106
événements indésirables déclarés et traités en ESMS et 4 réclamations de famille.

225
informations préoccupantes entrantes concernant des personnes à domicile

Conférence des financeurs

768 k€
(soutenu par la CNSA) pour les actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie

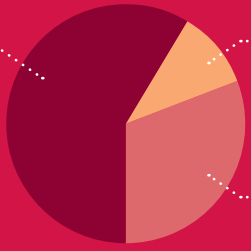

141 k€
pour les forfaits autonomie des résidences autonomie

400 k€
pour l'habitat inclusif

© Le Bonheur des Gens

Direction de l'insertion et du logement

© Adobe Stock

Sa mission principale est centrée sur l'insertion professionnelle avec pour objectif d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou l'entreprenariat, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économique, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, au vivre ensemble.

La direction intègre le service logement, notamment en charge de la gestion du fonds de solidarité pour le logement (FSL), le service prestations RSA pour la gestion de l'allocation et le service animation de l'offre d'insertion.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Organiser et renforcer l'offre d'insertion afin de faciliter la reprise d'activité des bénéficiaires du RSA et ainsi favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- S'assurer du versement de l'allocation pour tous les bénéficiaires du RSA en valorisant la reprise d'activité via des mesures incitatives (cumul avec la rémunération d'un travail saisonnier).
- Lever les freins périphériques à la reprise d'activité, notamment l'absence de maîtrise de la langue française, à travers le développement et le soutien aux actions d'apprentissage du Français et de lutte contre l'illettrisme.
- Renforcer le dispositif FSL à travers le développement d'actions de prévention et d'accompagnement afin d'aider au mieux les publics à accéder et à se maintenir dans un logement autonome et à faire face aux difficultés concernant la précarité énergétique.

Des actions renouvelées pour renforcer les actions contre la précarité énergétique

Le Département a souhaité s'engager afin d'aider les propriétaires occupants et les locataires à améliorer la maitrise de leur consommation énergétique ou les accompagner vers un logement adapté à leurs besoins. Ainsi, dans le cadre du FSL, une convention avec Régie Services a été signée pour assurer cette prestation. Elle propose un accompagnement spécialisé afin de prévenir la dégradation de la situation socio-économique des familles au travers d'actions de conseils aux impayés d'énergie, du « bon usage » du logement et des éco-gestes. Cet accompagnement se décline sous la forme d'un coaching individuel à domicile de 4 mois, des actions collectives peuvent être également proposées.

En 2023, 15 foyers ont bénéficié de ce soutien. Le bilan de cette action a montré un réel impact avec une meilleure maitrise des consommations d'énergie et une meilleure gestion budgétaire.

Déploiement du diagnostic approfondi obligatoire des BRSA

Dans le cadre du développement de sa politique d'insertion, le Département s'est engagé dans le soutien et l'accompagnement vers le retour à l'emploi. Ainsi, chaque bénéficiaire du RSA (BRSA) primo-entrant en capacité de travailler se voit proposer un diagnostic approfondi obligatoire (DAO). D'une durée de 4 semaines, ce diagnostic vise à dresser, avec le bénéficiaire, l'état de sa situation et de ses besoins en matière d'accès ou de retour à l'emploi afin de le diriger vers le bon accompagnement.

Confié à YSchools, les premières sessions ont débuté en juin 2023, deux ont été organisées dans l'agglomération troyenne puis étendues à Romilly-sur-Seine en novembre. 85 bénéficiaires ont bénéficié de ce dispositif dans l'agglomération troyenne et 10 à Romilly-sur-Seine.

À l'issue de ce diagnostic, afin de les accompagner tout au long de leur parcours d'insertion, les bénéficiaires du RSA peuvent être orientés vers des conseillers en insertion professionnelle et sociale dans le cadre d'un conventionnement avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins identifiés ou exprimés durant le diagnostic. La dimension accompagnement est indispensable et l'implication du conseiller est primordiale pour créer un lien de confiance avec la personne. Une trentaine de personnes ont pu bénéficier de cette prestation d'accompagnement.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Contrat territorial d'accueil et d'intégration

Suite à un diagnostic territorial et face aux enjeux de la maitrise de la langue française dans le parcours d'intégration et d'accès à l'emploi, le Département de l'Aube a conclu avec l'Etat un contrat fondé sur :

- le développement et la coordination de l'offre d'apprentissage de la langue française, notamment à visée professionnelle ;
- le « savoir habiter » un logement en France ;
- l'apprentissage du numérique ;
- l'accès aux soins.

Ce contrat permet au Département de mobiliser 250 500 € pour favoriser ces apprentissages et agir sur ce sujet. Les actions se développeront progressivement en 2024 en coordination avec les équipes du pôle des solidarités (insertion, conseillers numériques) et les partenaires du territoire. Elles viendront compléter l'offre d'insertion existante du Département. L'Aube est le troisième Département de France à s'être engagé sur ce dispositif.

© Adobe Stock

Les travailleurs indépendants BRSA, un enjeu pour le Département

En septembre 2023, des travaux ont été engagés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) afin de développer une nouvelle offre de service à destination des travailleurs Indépendants. Opérationnelle, elle s'articule autour des axes suivants :

- Accompagner les bénéficiaires du RSA porteurs d'un projet de création d'entreprise en leur mettant à disposition un conseiller dédié, identifié et qualifié, mais également en leur permettant de bénéficier d'un réseau d'experts.
- Accompagner les bénéficiaires du RSA travailleur indépendant dans le développement de leur entreprise. Cet axe d'intervention comprendra une phase de diagnostic visant à faire le point sur les ressources du dirigeant et de son entreprise pour relancer et développer son activité.

Par ailleurs, la MSA assure une prise en charge spécifique des exploitants agricoles et des cotisants solidaires. L'accompagnement proposé est global : social, technico-administratif et économique. Les premiers accompagnements ont débuté en septembre, 88 personnes ont été orientées vers l'offre de services des chambres consulaires. Ce partenariat contribue au rapprochement des publics en insertion et du monde de l'entreprise.

Prestation Revenu de Solidarité Active

18 106

Aubois couverts par le RSA
répartis en 8 570 foyers
soit un total de **59 351 253 €** versés

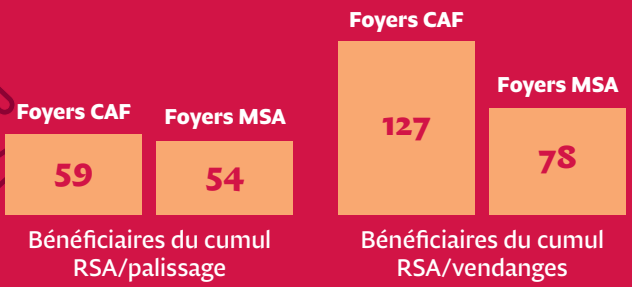

Bénéficiaires du cumul RSA/palissage

Bénéficiaires du cumul RSA/vendanges

Activité actif10

628

bénéficiaires rencontrés
au cours de **64 réunions**
d'information collectives
et **45 entretiens individuels.**

À notre connaissance, la plateforme Actif10 a permis le placement de

21 personnes

Logement

- **956 demandes** d'aides Fonds Solidarités Logement[1] (FSL) au titre des aides aux dépôts de garantie, aux impayés de loyers, d'assurances locatives, aux aides sanitaires et aux traitements des nuisibles.
- **732 aides** accordées pour un montant de 371 604 €.
- **434 familles** accompagnées au titre de l'Accompagnement Social Logement[2] (ASLL/ASLD) et des assignations (Diagnostic Social et Financier -DSF-)
- **142 familles** suivies au titre de l'ASLL,
- **112 mesures** d'ASLD validées et 186 DSF réalisés.
- **25 familles** suivies au titre des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé[3] (MASP).

[1] Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. Cela concerne notamment : les frais liés à l'installation dans le logement et les frais liés au maintien dans le logement.

[2] Cette aide prend en charge des mesures d'accompagnement personnalisées nécessaires à l'installation ou au maintien dans un logement des bénéficiaires, type accompagnement social lié au logement (ASLL) qu'ils soient locataires, sous-locataires, propriétaires de leur logement ou à la recherche d'un logement.

[3] Cette mesure est destinée à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales.

© Frédéric Marais

Mission d'appui, gestion, et établissements

En cours de constitution, Cette mission regroupe les moyens de gestion interne du Pôle des solidarités et est constituée de plusieurs services. Elle a vocation à réaliser notamment l'ensemble des opérations comptables, la préparation et le suivi budgétaire en appui auprès des directions et services du pôle des solidarités. Elle garantit l'accueil du public, procède à l'ouverture des comptes pour les MNA en voie d'autonomisation et des jeunes sous tutelles en lien avec l'ASE. Elle gère également la gestion du courrier interne et du pool de véhicules du pôle. Avec l'intégration du service des établissements, elle a la charge de la tarification et du contrôle des ESSMS et gère également le fonds social européen.

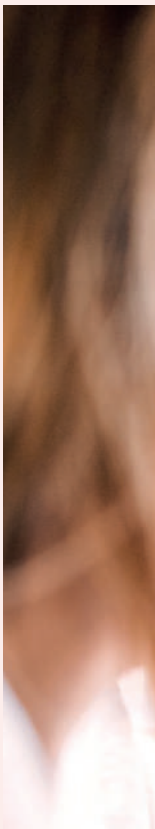

© Adobe Stock

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Garantir la qualité comptable et budgétaire en coordination budgétaire en lien avec la Direction des Finances du Conseil en Gestion et des Marchés.
- Piloter les travaux d'aménagements et d'organisation des espaces du PDS.
- Accompagner et soutenir les établissements dans leur gestion.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Service Établissement : évolution de l'offre d'accueil sur le territoire aubois

- Création d'un dispositif expérimental d'accompagnement de vie sociale des personnes déficientes visuelles en partenariat avec l'Institut Chanteloup, avec une file active de 6 personnes
- Création d'un dispositif d'accueil de jour au Foyer André Roche (8 places), et extension du SAVS (6 places), APF
- Création d'un accueil de jour (2 places), EAM Le Rêve d'Aurore
- Extension de 8 places d'hébergement en Foyer de vie, 7 places en EAM et 5 places en MAS, dont une place en hébergement temporaire, La Résidence des Lacs d'Orient
- Extension de 10 places d'hébergement, dont deux en hébergement temporaire, EAM l'Adret, APEI

Étude sur l'aménagement des espaces du PDS

Les locaux constituent une priorité pour la qualité de vie, les conditions de travail des professionnels du pôle et à la qualité d'accueil du public. Suite à la libération d'un demi-étage par l'Agence régionale de santé, une étude a été menée sur l'implantation des bureaux et autres espaces de travail au sein des bâtiments actuels, en tenant compte des orientations organisationnelles des services et des évolutions déjà intervenues (accueil de nouveaux collaborateurs, changement de rattachement des services ou des personnes, etc.). Cette étude a généré plusieurs propositions et débouché sur la mise en place d'une consultation pour réaliser des travaux de rafraîchissement et de remise aux normes.

Rénovation du système d'alarme intrusion

Dans une volonté d'amélioration des conditions de travail, le système d'alarme a été rénové avec, notamment, la pose de nouveaux détecteurs.

Des nouveaux codes personnels ont été envoyés sous plis nominatifs à chacune des 21 personnes habilitées à pénétrer dans l'enceinte du PDS de manière permanente, compte tenu de leurs missions.

Gestion du fonds social européen

Depuis 2016, le Conseil départemental s'est positionné pour piloter et gérer une enveloppe du Fonds social européen au titre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. Cet engagement cible les dispositifs d'insertion socioprofessionnels des publics jeunes et de parcours intégrés dans les ateliers et chantiers d'insertion. Le Département bénéficie d'une enveloppe de plus de 11,5 M€ pour la période 2022-2027.

Commission de suivi des ESMS en difficultés financières

Suite à l'annonce du gouvernement sur la mise en œuvre d'un fonds d'urgence à destination des structures médico-sociales en difficulté financière, une instance pluridisciplinaire départementale a été structurée. Elle analyse les difficultés des structures sur la base d'indicateurs financiers et d'activité et leur propose une solution par une prise en charge unique, coordonnée et concertée des acteurs territoriaux, financeurs et créanciers institutionnels. Ces solutions peuvent être déclinées en termes de suivi et/ou de soutien financier unique. 4 ESSMS ont été accompagnés en 2023.

Un diagnostic pour 16 Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Dans le cadre des ambitions de transformation de l'offre médico-sociale sur le territoire aubois et afin d'éclairer les choix, une démarche de diagnostic a été engagée en 2023 pour élaborer une stratégie d'investissement des ESMS à l'échelle départementale. En partenariat avec la Banque des Territoires, 16 établissements prioritaires vont bénéficier d'un diagnostic externe. Cette action vise deux enjeux majeurs : l'amélioration de la qualité des conditions d'accueil et d'hébergement des publics fragiles, et la transition énergétique.

Fonds social européen (FSE)

Ancienne programmation FSE

(subvention globale 2019-2021, dont REACT-EU et reliquats de crédits 2014-2020

Dépenses	Recettes
1 320 038 €	1 217 574 €
Subvention accordées aux porteurs de projets	Remboursement par l'Etat des montants accordés au titre du FSE

FSE + (années 2022-2023)

1 857 869 €

Montant FSE 2023 conventionné

3 appels à projets lancés en 2023

13 opérations 2023 conventionnées

Service Comptable

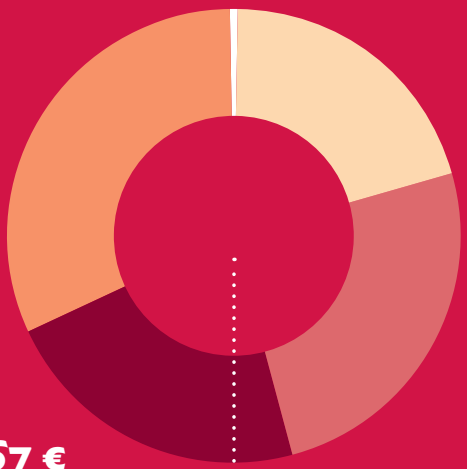

767 362 €
FSL

41 806 479 €
Enfance

51 536 391 €
Vieillesse
(y compris APA)

45 489 867 €
Handicap

65 085 233 €
Insertion

Budget géré en fonctionnement

205 291 562 €

2 028 114 € géré en investissement

Mission Accueil du PDS

12 740

accueils

soit une moyenne de **60 par jour**

Service des ESSMS

20 structures PSH
représentant 523 places d'hébergement plus 71 places en accueil de jour et 11 services pour 334 mesures.

10 résidences autonomies
pour 382 places.

42 EHPAD
pour 3 462 places d'hébergement et 3 ESL pour 140 places d'hébergement, dont 2 750 places habilitées à l'aide sociale, et dont 458 places en unité Alzheimer ou UHR.

15 établissements
accueillant le public relevant de la protection de l'enfance, réunissent 266 places d'hébergement dont 5 places d'urgence.

30 SAAD
couvrent le territoire aubois, dont 11 habilités à l'aide sociale, soit un volume de 995 669 heures réalisées (APA, aide-ménagère PA, PCH plus et moins de 20 ans, PCH aide-ménagère) pour les PA et PSH.

1 SAAD famille
pour 31 887 heures réalisées de technicien(ne) d'intervention sociale et familiale ; 7 341 heures d'auxiliaire de vie sociale et 604 mois-mesures d'aide budgétaire (CESF).

Mission prévention en action sociale

La mission Prévention en action sociale nourrit la réflexion collective et éclaire la stratégie au sein de chaque politique publique de solidarité du Département pour y intégrer davantage de prévention.

Elle favorise une approche transversale de ce domaine en encourageant une compréhension collective du sujet.

En outre, elle accompagne les cadres et apporte un soutien aux professionnels pour développer la prévention dans leur pratique.

© Le Bonheur des Gens

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Faire de la prévention un maillon essentiel d'une stratégie globale d'intervention auprès du public fragile ou en voie de l'être, dans une logique de parcours, adapté aux priorités institutionnelles d'intervention en assurant une approche holistique et proactive.
- Stimuler l'innovation sociale en créant les conditions favorables aux collaborations inter-directions dans le domaine de la prévention.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Mille premiers jours : Mise en place d'un réseau de maisons des 1000 premiers jours

Les conclusions du diagnostic territorial engagé en 2022 ont permis d'initier la création d'un réseau départemental de maisons des 1000 jours, matérialisé par le lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt. Cet AMI sera renouvelé chaque année jusqu'en 2028 afin d'étoffer le réseau départemental. Ce dernier se concrétise déjà par deux projets de maisons des 1000 jours, un en milieu urbain et le second en milieu rural. Leur déploiement est prévu au premier trimestre 2024.

Action collective culturelle « Partir en livre »

Pour la 3ème année consécutive, la médiathèque départementale a coordonné l'action nationale Partir en Livre dans l'Aube. Afin de favoriser l'accès à la culture aux jeunes qui peuvent en être le plus éloigné et dans une perspective d'aller vers, le pôle des solidarités s'est engagé dans des actions locales pour organiser et animer des temps de rencontre au plus proche des habitants avec différents partenaires (bibliothèque, maison de quartier...). Ces actions tout public menées sur le territoire favorisent l'accès à toutes formes de culture, permettent de rompre l'isolement des familles et soutiennent les interactions parents-enfant.

Une Journée du 18 octobre 2023

Élus, professionnels et (futurs) parents se sont réunis autour d'un sujet commun lors de la première journée départementale dédiée aux 1000 premiers jours de l'enfant du 18 octobre 2023. 600 participants ont assisté à 3 conférences sur la santé publique, les neurosciences et l'éveil culturel et à 4 tables rondes. Ces dernières présentaient la démarche auboise des 1000 premiers jours, les projets de maisons des 1000 jours lauréats pour l'AMI 2023, ainsi que les actions conduites dans l'Aube en faveur de la parentalité et de la petite enfance.

Cette journée a permis de rassembler les acteurs, les informer des projets à venir mais aussi de les sensibiliser aux enjeux majeurs de la prévention dès la naissance voir même in-utéro.

Diagnostic territorial 1000 jours

Étude menée du 1er juillet 2022 au 31 mars 2023

1 317
acteurs du territoire mobilisés dont :

196 professionnels internes au Département

158 partenaires

424 assistantes maternelles répondantes au questionnaire d'enquête

539 (futurs) parents ayant répondu à l'enquête dont 20 parents participants aux focus groups

36 réunions réalisées sur l'ensemble du territoire aubois

Première journée départementale des 1000 premiers jours

600
participants

dont **64** partenaires du domaine de la parentalité, **61** (futurs) parents, **47** partenaires institutionnels, **43** partenaires du domaine de la santé, **37** professionnels de PMI.

Mission santé

© Adobe Stock

La chargée de mission « santé » a vocation à assurer une fonction de conseil, une veille et une représentation technique dans l'ensemble des réseaux et auprès des partenaires concernés.
Elle contribue à la définition et l'évaluation des objectifs stratégiques de la collectivité en matière de santé publique en lien avec les priorités définies par les élus.

Elle assure la conception et l'animation de dispositifs particuliers (attractivité médicale, e-santé, etc.). Elle agit en lien avec les directions du pôle qui sont concernées ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires extérieurs.

3
nouveaux projets
de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) labellisés dans l'Aube

28
nombre de MSP dans l'Aube

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Contribuer à l'animation transversale des politiques de santé conduites par le Département en associant l'ensemble des Directions concernées dans une approche globale de la santé et du bien-être (environnement, sport, alimentation, prévention, autonomie, attractivité des territoires, appui au projet des territoires...).
- Assurer appui et conseil aux élus, et aux différents professionnels du département notamment dans leurs représentations touchant aux questions de santé.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Élaboration des orientations stratégiques en matière de santé

Au cours du second semestre, 5 réunions de travail ont été organisées avec les conseillers départementaux pour construire le plan Aube Santé sur les thématiques de l'accès aux soins, la formation médicale et paramédicale, la prévention. Cette méthode innovante a permis de proposer des orientations votées par l'Assemblée Départementale :

- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des Aubois et des Auboises
- Renforcer notre attractivité et faciliter l'installation des professionnels de santé
- Poursuivre le développement de l'Aube en tant que terre de formation médicale et paramédicale
- Accompagner l'exercice quotidien et l'innovation des professionnels de santé.

À compter du premier trimestre 2024 le Département lancera les premiers dispositifs afférents aux axes stratégiques du plan Aube Santé qui vise prioritairement de soutenir une réponse de santé pour tous sur tout le territoire.

Partenariat avec l'Agence départementale du tourisme dans le dispositif hospitalité « Osez l'Aube »

La chargée de mission de santé a organisé des temps d'échanges avec les acteurs de la santé Aubois de présentation d'Osez l'Aube (rencontre ARS, CPAM, coordonnateurs des contrats locaux de santé, coordonnateurs des maisons de santé et centres de santé, Présidents des ordres des professionnels de santé, IFSI...). De même, elle a contribué activement à la construction de la page santé sur le site « Osez l'Aube ». Cette initiative « d'attractivité » vise à inciter les professionnels de santé à venir s'installer sur le territoire aubois en les soutenants et les accompagnants dans leur démarche (logement, moyens de garde, activités, aide à l'emploi pour le conjoint...).

Appui aux directions du PDS dans le cadre des projets

La chargée de mission santé apporte son concours auprès des directions et services dans leurs différents projets : la formalisation de protocoles de coopération pour la PMI et le Centre de santé sexuelle, l'élaboration de parcours de santé en faveur des personnes accompagnées (MNA et BRSA), la prévention de l'obésité chez les jeunes dans le cadre du schéma enfance famille ou encore dans l'expérimentation d'une solution de rééducation fonctionnelle (Hability en Ehpad).

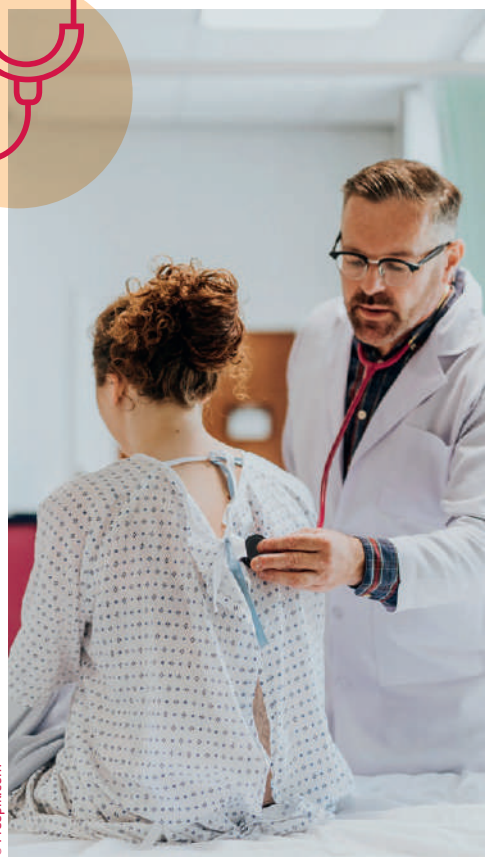

© Freepik.com

2.

© Studio OG

Pôle développement des territoires

Ce pôle assure le soutien au fonctionnement institutionnel et la sécurité juridique de la collectivité ainsi que des missions contribuant au développement de l'attractivité du territoire aubois à savoir :
la coopération et le partenariat notamment financier dans le cadre de la compétence départementale en matière de solidarité territoriale, avec les communes, les EPCI, la région ou tiers, la coordination de l'action culturelle (expositions, Cité du vitrail, médiathèque départementale, orchestre symphonique de l'Aube, etc.) et sportive, le soutien aux projets des associations (domaines du sport, de l'éducation, des loisirs, de la musique et de la culture), l'archivage, le suivi des dossiers touchant à la cohésion territoriale, l'action économique, l'enseignement supérieur et l'innovation, la gestion foncière des propriétés départementales, le développement d'actions éducatives et citoyennes (avec le Conseil départemental Jeunes à venir) et une partie de l'ingénierie territoriale proposée par le Département aux communes et à leurs groupements.

Le mot de la DGA

Le pôle Développement des territoires est un pôle tourné à la fois :

- vers l'extérieur, au bénéfice de divers acteurs tels que les territoires, les aubois, les associations... pour leur apporter soutien, accès à la culture ou encore prestations en particulier, dans le domaine du sport,
- mais également vers l'interne, en terme de ressources proposées aux services départementaux dans les domaines juridique, foncier, archivistique...,

avec comme point de convergence, l'action en faveur de l'attractivité du territoire de l'Aube.

Ses objectifs sont multiples au regard des compétences départementales que le pôle couvre, avec le développement et le suivi des politiques publiques en matière de solidarité territoriale, de culture (musique et lecture publique compris) et de sport, la gestion d'équipements importants pour le territoire aubois (Complexe International Multisport et Escalade, Cité du Vitrail, Commanderie d'Avalleur, médiathèque départementale, archives départementales, centres d'hébergement et de restauration avec le Centre sportif de l'Aube et la Résidence des lacs, capitaineries...), tout en contribuant de manière générale, aux projets de la collectivité de par ses missions plus institutionnelles (avec en sus, la réflexion menée de développer la citoyenneté des jeunes à travers la création en 2024 d'un Conseil départemental Jeunes).

En résumé, un pôle à la fois opérationnel et fonctionnel.

Isabelle Darnel
Directrice générale adjointe en charge du pôle développement des territoires

Direction des archives et du patrimoine

Cette direction collecte, conserve, classe et communique les archives publiques ou privées. Elle est par ailleurs chargée de la conservation et de la valorisation du patrimoine départemental. Trois services distincts lui permettent d'assurer ses missions. Les Archives départementales pour la collecte des documents, la conservation, la préservation et le conditionnement aux archives, la Cité du vitrail pour la mise en valeur de ce patrimoine emblématique de l'Aube, le service valorisation culturelle et pédagogique pour assurer la conduite de projets culturels et patrimoniaux, la valorisation du patrimoine et de la culture.

© Studio OG

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Développer les opérations de collecte, poursuivre la politique de classement et de conservation préventive et faciliter la communication des archives.
- Poursuivre le développement de la route européenne du patrimoine templier et de la commanderie d'Avalleur, préparer les expositions et manifestations patrimoniales envisagées entre 2023 et 2026, entreprendre la mise en œuvre d'une convention de développement culturel avec la direction régionale des affaires culturelles – DRAC et d'un projet d'accompagnement de l'Institut mondial d'art de la jeunesse.
- Mettre en œuvre les grandes orientations déterminées dans le projet scientifique, technique et culturel de la Cité du vitrail, mais également renforcer sa visibilité et son ancrage territorial.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

© Studio OG

Cité du vitrail

Une première année d'ouverture de la Cité du vitrail marquée par deux expositions temporaires (Tal Waldman. La voie d'expérimentation et Un monde de lumières, vitraux de Francis Chigot et de son atelier), de nombreux ateliers pédagogiques et visites et une fréquentation record.

Route des châteaux de l'Aube

La création, en partenariat avec l'ADT, de la Route des châteaux de l'Aube.

Maison centrale de Clairvaux

L'achèvement du versement des archives de la Maison centrale de Clairvaux, soit 260 ml, et la collecte de deux fonds privés de premier ordre : celui de la Cristallerie royale de Champagne, à Bayel, et celui du maître verrier Pierre-Alain Parot.

L'Est Eclair et Libération Champagne

La mise en ligne, en partenariat avec le groupe Rossel-La Voix du Nord, de L'Est Eclair et de Libération Champagne pour les années 1944-1945 à 2000. Une opération unique en France.

© Sylvain Bordier

83 419

visiteurs accueillis

à la Cité du vitrail en 2023 (93 888 depuis le 15 décembre 2022), dont 70 498 visiteurs individuels (84,5%) et 12 921 visiteurs en groupe (15,5 %)

22 487

visiteurs

à l'exposition « Châteaux de l'Aube. Mille ans d'histoire » et 9 424 visiteurs à la commanderie d'Avalleur, soit une progression de 3,25% par rapport à 2022

553

mètres linéaires

d'archives entrées (465 en 2022), dont 484 ml d'archives publiques

652 882

nouvelles images numériques

mises en ligne sur le site www.archives-aube.fr

1 292

recherches

par correspondance en augmentation de 10,6 % par rapport à 2022

Médiathèque départementale

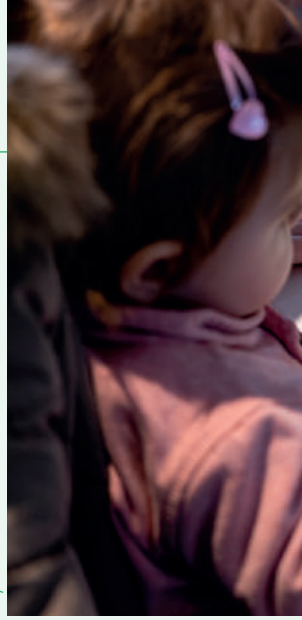

© Sylvain Bordier

La Médiathèque départementale a pour vocation de faciliter l'accès à la lecture des Aubois.

Elle dessert et anime un réseau dense de bibliothèques et de points-lecture, sur tout le département.

En sa qualité de centre de ressources, elle a pour rôle d'aider au fonctionnement des structures composant le du réseau départemental par le biais de prêt de documents et d'outils d'animation, la coordination d'actions culturelles, le déploiement d'un logiciel, une offre de services en ligne via le site AubeMédiathèque(s), le conseil aux bibliothèques et aux collectivités, la gestion des subventions en faveur des bibliothèques.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Poursuivre et renforcer les actions entreprises pour redynamiser le réseau de bibliothèques et de points lecture, avec en particulier, la reconduction du contrat départemental lecture, en vue du développement d'actions culturelles fédératrices à l'échelle du département et de la structuration du réseau autour de secteurs cibles pour une dynamique territoriale renforcée.
- Continuer à développer et animer les partenariats internes (projets transversaux, notamment dans le cadre du label Premières pages avec la remise du livre de naissance) et externes (notamment l'Etat).
- Mettre en œuvre une dynamique numérique au sein du réseau à travers la démarche autour de l'inclusion numérique et le développement d'outils et services numériques.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Opération « Premières pages »

Le Département de l'Aube a obtenu de la part du ministère de la Culture le label Premières pages pour ses actions d'éveil culturel auprès des tout-petits. Formations interprofessionnelles et animations à destination des familles sont ainsi proposées. En 2023 a été reconduite la distribution du livre de naissance via les 40 bibliothèques partenaires et les lieux de consultation PMI. Des temps officiels de remise dans des points-lecture ont permis de toucher des familles de villages et de leur (re)donner envie de fréquenter la bibliothèque.

Programme « Bibliothèques vertes »

Dans le cadre du Contrat départemental lecture conclu avec l'Etat, sont, entre autres, développées des animations autour de questions de sciences et société. En 2022 et 2023, c'est la thématique du développement durable qui a été abordée. Pendant ces deux années ce sont plus ce 150 rendez-vous qui ont été organisés par 25 structures. A noter en 2023, l'implication de points-lecture non habitués à mener des animations.

Accompagnement de secteurs cibles

Dans le cadre du Contrat départemental lecture conclu avec l'Etat, des secteurs sont ciblés pour un accompagnement spécifique. Ateliers portrait de territoire et émergence de projet ont été menés selon le mode participatif grâce aux interventions du cabinet Le bureau des possibles. Des premières animations communes ont été menées en 2023 ; d'autres plus structurantes sont prévues par la suite.

65
bibliothèques
et 71 points-lecture

338
participants
aux formations en 2023

247
actions culturelles
coordonnées en 2023

Centre sportif de l'Aube

© Département de l'Aube

Le Centre sportif de l'Aube offre aux groupes des équipements et un accueil sur mesure, adaptés aux besoins (entraînement, formation, stage d'encadrement,...) à Troyes et à Mesnil-Saint-Père, et cela, quels que soient la discipline pratiquée, le niveau et les objectifs. Il assure la gestion des centres d'hébergement et de restauration du Centre sportif à Troyes et de la résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père, ainsi que d'équipements sportifs tels que des terrains synthétiques, le Complexe International Multisports et Escalade et la base nautique de Mathaux. À ce titre, il réalise l'accueil des sportifs, des associations sportives et des scolaires pour des manifestations, championnats, séjours, séminaires, réunions, stages, formations, classes vertes etc., l'accueil des sections sportives du collège Marie Curie.

Il a en charge la gestion des activités nautiques et portuaires à Mesnil-Saint-Père et Dienville, l'accueil et l'information notamment touristique du public des lacs de la Forêt d'Orient dans les capitaineries. Il est également responsable de la surveillance des périmètres des plages de Mesnil-Saint-Père, Lusigny-sur-Barse, Géraudot et Dienville durant la période estivale.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Développer la politique sportive du Département (notamment en parasport) ainsi que la visibilité et l'utilisation de ses équipements sportifs, d'hébergement et de restauration en assurant leur bon fonctionnement et un parfait accueil.
- Porter la démarche JO 2024 en vue de faire connaître l'Aube et ses infrastructures afin d'attirer des équipes de haut niveau dans le cadre de leur préparation olympique et/ou paralympique.
- Assurer la saison estivale aux lacs de la forêt d'Orient.

5 531

personnes accueillies

au Centre Sportif de l'Aube à Troyes soit **12 708 nuitées** pour une recette globale de **246 198 €** à laquelle il convient d'ajouter **226 118 €** pour la restauration soit **40 426** repas divers servis

3 212

personnes accueillies

à la Résidence des Lacs à Mesnil Saint Père soit **9 092 nuitées** pour une recette globale de **187 828 €** à laquelle il convient d'ajouter **199 913 €** pour la restauration soit **34 257** repas divers servis

913 584 €

de chiffre d'affaire

(hors location de salles et d'équipements sportifs)

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

- Ouverture et exploitation de deux nouveaux équipements sportifs : le **Complexe International Multisport et Escalade** et la **Base nautique de Mathaux**.
- **Poursuite de la démarche JOP 2024** avec l'élaboration avec les équipes de Paris 2024 du parcours dans l'Aube, du **Relais de la Flamme le 13 juillet 2024**, la commercialisation des CPJ de l'Aube auprès des délégations étrangères en vue de leur accueil dans le cadre de leur préparation aux jeux et l'organisation des stages des équipes ayant déjà choisi à cette fin, le territoire aubois à savoir le Comité paralympique brésilien, l'équipe d'escalade du Japon et l'équipe de gymnastique du Brésil.
- **Évolutions du Centre Sportif de l'Aube** (CSA) avec la réalisation de travaux pour monter en gamme certaines de ses chambres en vue de l'accueil de délégations sportives et avec l'installation de nouveaux comités départementaux, faisant du CSA, un lieu central du sport sur le territoire.

© Studio OG

Direction de l'accompagnement des territoires

Elle a pour mission d'animer le soutien du Département aux projets des communes et intercommunalités, en termes de subventionnement, d'ingénierie et coordination d'ingénieure, et de suivi des engagements contractuels impliquant ou non la collectivité départementale. Elle anime également le soutien à la vie associative. Elle assure des missions diverses relevant des compétences du pôle développement des territoires dans les domaines de l'enseignement supérieur, le suivi des contractualisations, la constitution et consolidation de réseaux institutionnels et autres,... Pour mener à bien une grande partie de ces missions, la direction comprend le service du développement des territoires et de la vie associative pour la gestion des subventions.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Suivre et accompagner les territoires notamment dans le cadre de contractualisation.
- Soutenir les projets de territoires financièrement via des subventions et techniquement via l'apport en ingénierie.
- Gérer les demandes d'aides financières des associations en fonctionnement et en investissement pour favoriser la vie associative auboise.
- Suivre les demandes de bourses des étudiants aubois.

© Sylvain Bordier

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

- **Création d'une cartographie sur les 1 500 aides** apportées par le Département aux acteurs du territoire sur la période 2018-2022 pour un montant de **100 millions d'euros**.
- Révision en 2023 des **dispositifs d'aide aux communes** et groupements de communes applicables en 2024.
- Soutien confirmé aux associations par **le maintien pour la 3ème année, du niveau des subventions de fonctionnement** même en cas de diminution des adhérents suite à la crise sanitaire et définition de règles pour **la mise en valeur du soutien départemental.**
- Engagement d'une réflexion sur **l'actualisation des propositions en matière d'ingénierie départementale** portées par la collectivité.

© Adobe Stock

212
projets aidés
aidés en subventions d'investissement attribuées tous dispositifs confondus, pour un montant global de **14 970 093,73 €** dont 26 pour des projets structurants représentant un total de **7 086 320,72 €**.

Le plan de soutien aux projets structurants aura permis d'aider sur la période fin 2017-2023, 195 projets communaux, intercommunaux et associatifs en sus des autres dispositifs d'aide, à hauteur d'un montant total de 65 953 401,40 €, pour un coût global d'opérations de 250 175 353,58 €.

5 341 126 €
de subventions
de fonctionnement versées en 2023

897
demandes de subventions
déposées sur la plateforme de dématérialisation de la part d'associations

1 293
bourses
départementales d'études ont été attribuées pour **549 300 €**, soit une moyenne de **425 €** par étudiant.

Mission d'appui juridique et institutionnelle

© Adobe Stock

Elle est chargée en tout domaine se rattachant à l'activité du Département, de conseiller et d'assister les services du Département dans une optique générale de prévention des risques juridiques de la collectivité, et notamment, à leur demande ou à celle du directeur général des services.

Le service de l'Assemblée fait partie intégrante de cette mission dont son secrétariat est chargé de la préparation, du suivi des réunions du Conseil départemental et de la commission permanente, des arrêtés de délégation.

Il gère également le standard-accueil qui assure principalement l'accueil physique et téléphonique ainsi que les réservations du pool de véhicules de l'Hôtel du Département

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Apporter une expertise juridique à l'ensemble des services et directions de la collectivité en vue de permettre leur acculturation juridique et sécuriser les actes pris par le Département, dans une logique de prévention des contentieux.
- Assurer la préparation et le suivi des réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente.
- Assurer l'accueil physique et téléphonique, identifier, orienter et renseigner les usagers, les partenaires et les prestataires.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Logiciel Airs Delib

Montée en version du logiciel Airs Delib pour la gestion des délibérations de la collectivité en vue de faciliter son usage.

Guide de rédaction et de présentation des rapports aux élus

Révision du guide de rédaction et de présentation des rapports aux élus pour la Commission Permanente et l'Assemblée départementale.

Gestion des représentations

Mise en place d'un nouvel outil de gestion des représentations des élus au sein d'organismes.

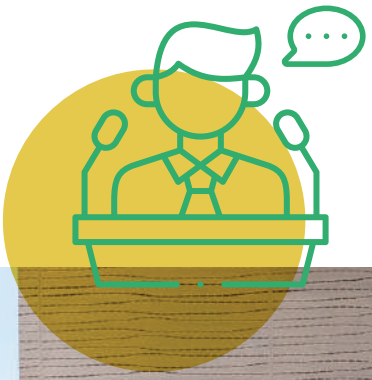

En 2023, le Conseil départemental s'est réuni à 5 reprises et a voté **127 délibérations.**
La Commission permanente s'est quant à elle réunie à 11 reprises et a voté **484 délibérations.**

En matière de contentieux, en 2023, **36 nouvelles actions** ont été introduites. Sur la même période, **37 procédures** ont été clôturées suite à une décision de justice, **35** d'entre elles ont été favorables au Département.
Au 31 décembre 2023, **48 procédures** contentieuses étaient en cours d'instruction.

Le standard téléphonique de l'Hôtel du Département a réceptionné **26 788 appels** en 2023.

© Sylvain Bordier

Service Foncier

Le service est chargé du foncier, des assurances et du contentieux des constructions.

Il assure la procédure de vente et d'acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis (acquisition amiable ou par expropriation) et d'échange, la recherche d'acquéreurs pour les immeubles bâtis et non bâtis qui n'ont plus vocation à rester dans le patrimoine départemental et le transfert en pleine propriété du Département des emprises des collèges.

Pour toutes les propriétés bâties, il a en charge la gestion locative (encaissement des loyers, suivi des paiements, procédures en cas de défaillance du locataire, remboursement des taxes) et pour les propriétés non bâties, le suivi de la gestion des terres agricoles départementales via convention, par la SAFER.

Il assure également la gestion des impositions du Département (demande de dégrèvements, paiements...), l'actualisation de l'inventaire patrimonial, le suivi des précontentieux et des contentieux liés aux immeubles bâtis et non bâtis et la gestion des contrats d'assurances.

La mission instruction de ce service gère l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes ayant délégué cette instruction au Département de l'Aube : permis de construire, permis d'aménagement, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et apporte un conseil et aides aux communes lors de contrôles de conformité obligatoires, de contentieux et sur toute question à l'urbanisme.

© Studio OG

Rappel des objectifs prioritaires du service :

- Assurer la gestion immobilière des biens du Département en vue de leur utilisation et de la réalisation de projets (gestion des transactions et locative).
- Gérer les mises à disposition du domaine public départemental.
- Porter l'instruction des actes d'urbanisme de près de 92 communes.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

- **Conventions de mise à disposition** en vue de l'installation ou de l'extension d'établissements d'enseignement supérieur.
- **Suivi de la dépollution** et cession d'une ancienne friche sur la commune de Troyes.
- **Délégation de 3 nouvelles communes** (en sus des 89) pour l'instruction de leurs actes d'urbanisme.

208
occupants de biens départementaux

3 345 830 €
de loyers chargés perçus en 2023

3 035
actes d'urbanisme instruits en 2023

1587 ha 96 a 58 ca
Surface des propriétés du Département

Orchestre symphonique de l'Aube

Rendre la musique classique accessible au plus grand nombre : telle est la vocation de l'Orchestre symphonique de l'Aube, créé en 2001 par le Conseil départemental.

Une mission gère l'Orchestre symphonique de l'Aube (administration et codirection artistique). Elle a en charge le fonctionnement de l'orchestre et l'organisation du prix départemental aux jeunes musiciens.

Créé à l'initiative du Conseil départemental, l'Orchestre symphonique de l'Aube comble l'absence d'orchestre symphonique régional. Il complète un paysage musical aubois déjà varié. Sa vocation est d'amener à la musique des auditeurs de tous âges, tous profils et tous secteurs géographiques.

De type classique, le répertoire proposé est éclectique, allant du XVIII[e] siècle à nos jours. La programmation privilégie des œuvres prestigieuses, de préférence faciles d'accès. Ainsi, profanes et mélomanes avertis y trouvent leur compte.

Il est essentiel, pour un enfant qui apprend la musique, de venir écouter les concerts pour élargir sa culture musicale, sentir l'ambiance d'une véritable salle de concert, voir le travail du musicien... Aussi, depuis l'origine de l'Orchestre symphonique de l'Aube, les élèves des écoles de musique peuvent assister gratuitement aux répétitions de l'Orchestre.

Rappel des objectifs prioritaires du service :

- Impulser une dynamique nouvelle pour l'Orchestre symphonique de l'Aube suite à la crise sanitaire.
- Porter le prix des jeunes musiciens.

© Le Bonheur des Gens

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

- Organisation d'un **concert de présentation de saison.**
- **Intervention d'une musicologue** pendant les concerts pour une présentation des œuvres musicales jouées par l'orchestre.
- **Remise des prix aux jeunes musiciens** à l'occasion d'un concert de l'orchestre.

© Sylvain Bordier

14 141

spectateurs en 2023

pour 8 séries de concerts, soit...

22

concerts

1 à Nogent sur Seine, 3 à Bar-sur-Aube, 2 à Romilly-sur-Seine et 16 à Troyes

95

musiciens différents

mobilisés pour assurer lesdits concerts, de manière récurrente ou ponctuelle

34

jeunes musiciens

primés par le Département

3.

© Laurent Lempens

Pôle patrimoine et environnement

Le Pôle Patrimoine et environnement assure le suivi de dossiers stratégiques pour l'aménagement, l'attractivité et le développement touristique du territoire départemental (gestion de parcs d'activités, construction de vélovoies, gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la Forêt d'Orient, aménagements fonciers, etc.).

Il prépare et met en œuvre la politique de transport ainsi que la politique environnementale du Conseil départemental, conduit les opérations de construction et de réhabilitation de bâtiments et est le garant du maintien de l'intégrité du vaste patrimoine immobilier de la collectivité, assure des missions pointues d'assistance aux communes rurales dans le domaine de l'assainissement, et intervient à titre règlementaire en santé animale et en hygiène alimentaire. Il assure l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et la gestion de la voirie départementale.

Il a en charge les relations avec les collèges publics et privés, et gère en régie le Centre de congrès de l'Aube.

Le mot du DGA

Le Pôle patrimoine et environnement intervient dans de nombreux domaines et se positionne avant tout au service des administrés directement ou indirectement à travers le soutien qu'il apporte aux différentes directions de la collectivité.

Dans un contexte de raréfaction des ressources, de complexification croissante des cadres réglementaires et de bouleversements environnementaux majeurs, les services techniques doivent opérer une profonde mutation afin de s'adapter aux enjeux actuels et à venir, tout en continuant à répondre avec exigence aux attentes légitimes des bénéficiaires de leurs actions.

Cette situation de tension permanente constitue un challenge ambitieux qui nécessite de réinventer les métiers et pratiques, de reconsidérer les modes de fonctionnement afin d'intégrer les évolutions sociétales et climatiques rapides (maîtrise des consommations énergétiques et des déplacements, transition vers la production d'énergies renouvelables, anticipation des sécheresses plus intenses et plus longues impactant les routes et les bâtiments...) et de maintenir les interventions à un haut niveau de compétence en suivant de près les évolutions technologiques (élaboration des projets bâtimentaires en BIM, intégration aux projets d'infrastructure des nouvelles technologies liées au développement durable, évolution du parc automobile vers des équipements moins émissifs...).

Face à ces défis qui s'imposent à tous et nécessitent des actions concrètes, la capacité d'initiative et d'adaptation constitue le fer de lance des agents techniques qui sont appelés à faire preuve d'une grande agilité et d'une grande pugnacité dans leur action au quotidien.

Malo Blanchard
Directeur général adjoint en charge du pôle patrimoine et environnement

Direction des bâtiments

© Studio OG

La direction des Bâtiments gère et entretient le patrimoine immobilier départemental. Elle est composée de trois services. Le service études et travaux en charge des travaux de maintenance, d'entretien et de gros entretien des 180 sites départementaux. Le service énergie, maintenance, prévention et accessibilité en charge des contrôles réglementaires, du suivi des commissions de sécurité, de la mise en accessibilité des bâtiments et de la rénovation énergétique. Le service intérieur en charge de la gestion du courrier, du protocole, des menus travaux de maintenance et de l'entretien des locaux. L'ensemble de ces trois services sont supportés par un secrétariat technique et administratif et une cellule architecture.

66
sites sont soumis au décret tertiaire
(obligation de réduction des consommations énergétiques de **40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050**) représentant environ **250 000 m²** (soit quasiment 2/3 de notre parc construit)

55
sites sont assujettis au décret « BACS »

180
sites départementaux
représentant 400 000 m². 20% des lieux sont occupés par les agents, 75% sont des lieux spécifiques recevant du public et 5% sont à usage de loisirs.

L'année 2023 a vu paraître une nouvelle loi « énergétique », la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (APER). A l'occasion de la parution de cette loi, un recensement global des obligations en matière énergétique a été réalisé au sein de la Direction des bâtiments. Il est possible de ressortir les chiffres suivants :

≈80
sites seraient concernés par la loi « APER »

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Livraison de la CIME

La CIME (Complexe international multisport-escalade) comporte une aire de compétition d'escalade regroupant les trois disciplines (difficulté, bloc, vitesse) au travers d'une structure artificielle d'escalade (SAE) de niveau international d'une hauteur de 18 mètres et d'une surface de grimpe de 1900 m² possédant plus de 13 000 prises.

Cette infrastructure de près de 6 400 m² doit devenir un pôle de référence pour la région Grand Est. Elle complète le plus important mur artificiel de la région installé dans la halle de l'UTT, juste à côté, qui avait été inauguré par le Département en 2006. Cette première structure de 13 mètres de hauteur, 27 mètres de largeur, offre plus de 4 000 prises, a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département. Le coût global de l'opération est de 25 M€ TTC (étude, réseaux, travaux...) dont le Département est le principal financeur. Pour accompagner la réalisation de ce projet, il a bénéficié d'une aide de la Région Grand Est (3,8 M€) et de l'Etat (907 000 €).

Ce nouvel équipement d'excellence conçu avec le milieu sportif pourra accueillir des compétitions nationales et internationales. Labellisé « Centre de préparation aux Jeux »
(CPJ), la CIME est parée pour recevoir des délégations sportives en vue de préparer Paris 2024. La délégation olympique d'escalade du Japon, l'une des meilleures au monde, ainsi que l'équipe paralympique du Brésil y prépareront d'ailleurs les Jeux.

Livraison de l'extension de l'EPF

En 2014, l'EPF - École d'ingénieurs s'installait dans l'Aube dans un tout nouveau bâtiment construit par le Conseil général qui pouvait accueillir confortablement jusqu'à 250 étudiants. Face au succès que rencontre l'école, celle-ci ambitionne désormais de monter sa capacité d'accueil à 500 étudiants. Pour y parvenir, il fallait au moins doubler sa surface.

Fin 2021, le Département a ainsi lancé la construction d'une extension pour cette école sur la Technopole de l'Aube. Cette extension a été livrée en septembre 2023.

La formation polytechnique permet d'acquérir des compétences scientifiques et techniques et ouvre les portes de très nombreux secteurs d'activités dans l'industrie et les services, avec une forte dimension internationale (+ de 150 partenaires dans le monde).

Cette extension a été l'occasion de repenser l'espace et les volumes afin de les adapter aux exigences d'une école d'ingénieurs du futur. Ce nouveau campus s'insère dans une démarche durable et responsable vis-à-vis de l'environnement. Le bio-climatisme est ainsi à l'honneur, avec une façade en débord à l'étage limitant les apports solaires en été, ainsi que le renouvelable grâce au photovoltaïque. Le montant total de cette opération comprenant la construction d'une nouvelle surface de 3500 m² et la réhabilitation partielle (780 m²) du bâtiment initial (3000 m²) s'élève à 12 M€ TTC. Dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER), le financement est partagé entre le Département de l'Aube (7,95 M€), la Région Grand Est (2,25 M€) et Troyes Champagne Métropole (1,8 M€).

© Sylvain Bordier

Direction des routes

© Sylvain Bordier

La direction des Routes gère les routes départementales (entretien, modernisation et circulation). Elle assure une présence technique sur l'ensemble du département à travers ses 5 ARD (agence routière départementale) et 12 centres routiers.

Elle est composée de plusieurs services :

- **Le service modernisation et entretien de la route**
  en charge de la conduite des études d'opportunité et de faisabilité en matière d'évolution du réseau routier, de la programmation et du pilotage des opérations de modernisation et de l'entretien du réseau routier.
- **Le service circulation et sécurité de la route**
  pour coordonner la lutte contre l'insécurité routière et le comptage des trafics sur le réseau routier départemental.
- **Le service assistance routes et matériels**
  pour assurer notamment le renouvellement des véhicules, matériels engins ainsi que l'entretien et la maintenance de tous les véhicules et engins de la collectivité.

327
kms de couche de roulement rénovés

22
kms de structure reprises

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- L'exploitation qui consiste à maintenir les conditions optimales de circulation : taille des végétaux dont le fauchage, opérations de viabilité hivernale, nettoyage des routes et de ses accotements... L'exploitation est assurée essentiellement par les agents des centres routiers.
- L'entretien des infrastructures : curage des fossés, dérasement des accotements, renouvellement de la signalisation routière et des couches de roulement, la rénovation des ouvrages d'art...
- La modernisation des infrastructures : aménagement des points singuliers comme les carrefours, élargissements de chaussée et des ouvrages d'art, création de nouveau itinéraire et les déviations...

Principales opérations de modernisation

- Aménagement du carrefour RD660/RD374 à Aix en Othe
- Aménagement du carrefour RD951/RD120 à la Motte Tilly
- Aménagement d'un rond-point sur la RD619 au lieudit La Malmaison

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Un nouveau centre routier à Vendeuvre-sur-Barse

Les locaux de l'ancien centre routier au cœur de Vendeuvre-sur-Barse, vétustes, n'étaient plus adaptés aux missions des agents et ne leur offraient plus les conditions d'hygiène et de confort nécessaires. Les nuisances sonores étaient préjudiciables aux riverains lorsque les engins de service d'hiver étaient en activité en pleine nuit (bip de recul lors des manœuvres régulières de rechargement en sel).

Plutôt que de les réhabiliter, le Département a choisi de construire de nouveaux bâtiments qui accueillent désormais les 10 agents routiers dédiés au secteur, dans des locaux plus pratiques et spacieux, en périphérie de la commune. Lancés à l'été 2022, les travaux de construction ont duré 14 mois. Le nouveau centre routier, situé rue des Varennes, s'étend sur 1260 m² sur une parcelle de 6740 m². Ce site excentré minimise la gêne occasionnée aux riverains (sortie de véhicules et d'engins, bruits, odeurs) et offre un accès direct sur les RD 443 et 619, ce qui devrait faciliter le travail des agents.

Les anciens locaux, propriété du Département, seront consacrés à un projet à déterminer.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à un cabinet en concertation avec la Direction des bâtiments et la Direction des routes. Coût de l'opération : 2 M€ financés par le Département.

CR d'Arcis-sur-Aube, une pêche un peu spéciale

En pleine opération de nettoyage aux abords d'un pont près de Viâpres-le-Petit, l'équipe du centre routier d'Arcis a découvert avec surprise un coffre-fort contenant 4 fusils de chasse. En prévenant la gendarmerie, le centre routier a permis de poursuivre l'enquête sur un cambriolage survenu précédemment à Brienne-le-Chateau. Suite à des recherches complémentaires effectuées dans la rivière par des gendarmes plongeurs, deux autres armes à feu ont pu être repêchées et des tests ADN ont été effectués.

Les routes et ponts dans l'Aube

4 500 kms
de routes départementales

170 kms
d'autoroutes (A5 et A26)

2 000 kms
de routes communales

33 kms
de routes nationales

≈ 1000
ponts

Opérations d'exploitation

300 000
heures de travail réparties ainsi :

8,71 %	Entretien des chaussées avec matérieux
0,12 %	Entretien des chaussées sans matérieux
10,04 %	Ingénierie
5,50 %	Assainissement
14,93 %	Fauchage
2,59 %	Bords d'eau des lacs, canal & fleurissement
8,09 %	Entretien des plantations
0,07 %	plantation des giratoires
2,95 %	Propreté de la route
0,59 %	Viabilité hivernale
4,29 %	Entretien des ouvrages d'art
5,59 %	Signalisation
3,96 %	Signalisation temporaire

© Le Bonheur des Gens

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction transition écologique, mobilités et aménagement

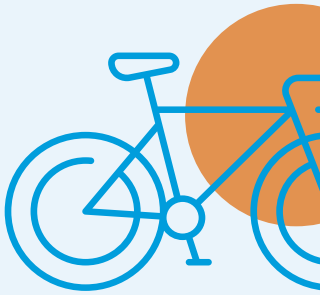

La direction met en œuvre la politique environnementale du Conseil départemental : espaces naturels sensibles, agriculture et alimentation, actions pour la transition énergétique, covoiturage et mobilité durable.

Elle assure également le suivi des dossiers liés à l'aménagement et au développement touristique du territoire départemental : gestion de parcs d'activités, construction de vélo voies, gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la Forêt d'Orient, gestion de l'aéroport de Troyes-Barberey.

Elle opère le financement des opérations liées à l'eau potable et l'assainissement.

Enfin, elle gère les missions relatives à l'organisation du transport des élèves et étudiants en situation de handicap, ainsi que les transports exceptionnels des collégiens.

© Sylvain Bordier

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Développer les aménagements et infrastructures qui participent à l'attractivité du territoire.
- Assurer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap.
- Mettre en œuvre la politique de mobilité.
- Relever les défis de la transition écologique en lien notamment avec les compétences du Département (agriculture et alimentation des collèges, transition énergétique, espaces naturels sensibles...).

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Adhésion au réseau « Vélo et territoires »

Le Département a rejoint 170 collectivités territoriales dans cette association mobilisée pour construire la France à vélo en 2030. Cette adhésion, c'est : bénéficier d'une caisse de résonnance en France et en Europe, être représenté dans les instances institutionnelles et promouvoir le développement de la politique cyclable, appartenir à un réseau d'échanges de bonnes pratiques et de partenariats stratégiques, accéder à une expertise et à un accompagnement dans la construction de politiques cyclables et disposer de données et de cartographies sur les vélo-routes et les voies vertes. Il y a dans l'Aube 4 itinéraires structurants en cours d'étude par l'équipe projet, soit plus de 120 km de voies vertes.

Projet alimentaire territorial (PAT), la suite

Dans le cadre du PAT émergent (2021-2024), les diagnostics alimentaires des collèges se sont poursuivis en 2023. Après, les collèges de Bar-sur-Aube et de Pithou à Troyes en 2022, ce sont les collèges d'Arcis-sur-Aube, Lusigny-sur-Barse et Ervy-le-Châtel qui ont pu bénéficier d'un diagnostic des produits de qualité (loi Egalim) et de gaspillage alimentaire.

Si les efforts sont à poursuivre pour atteindre les taux de produits de qualité de 50 % (dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique) fixés par la loi Egalim, les résultats des chiffres du gaspillage alimentaire sont encourageants (entre 70 et 95 g par assiette, contre 110 g en moyenne au niveau national). Des axes de travail sont identifiés pour améliorer encore ces chiffres.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Initié en mai 2022, le BEGES de la collectivité a été finalisé, et déposé sur la plateforme de l'ADEME fin 2023. Ce bilan a permis de quantifier et catégoriser les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, puis de construire un plan de transition, au sein duquel deux axes de travail ont été identifiés : les achats durables et les mobilités professionnelles durables, qui sont conduits avec les directions partenaires.

280

enfants et étudiants
en situation de handicap
transportés en 2023
(pour un coût total d'environ 1,5 M€)

+ de 1 000

covoitureurs et 30 000 trajets
de covoiturage sur le département
(hors Troyes Champagne Métropole)
réalisés en 2023 grâce à l'application
de court-voiturage Karos

+ de 40

producteurs
inscrits sur la plateforme alimentaire
mangerlocal.aube.fr et qui proposent
une variété de produits locaux aux
collèges aubois, ainsi qu'au centre
départemental de l'enfance :
fromages, yaourts, lait, fruits,
légumes, féculents, viande,
jus de fruits...

Laboratoire départemental d'analyses

© Sylvain Bordier

Le laboratoire assure dans le domaine de la santé animale, le diagnostic et le dépistage systématique des maladies réputées contagieuses (notamment celles transmissibles à l'homme), en lien avec la certification des cheptels, l'épidémio-surveillance des maladies animales et la participation aux réseaux de surveillance de la faune sauvage.

En matière d'hygiène alimentaire, il effectue les analyses d'autocontrôles des denrées alimentaires (matières premières, produits finis, contrôles d'environnement) à la demande de ses clients et les contrôles officiels notamment lors de toxi-infections alimentaires collectives. Il réalise par ailleurs des formations auprès des professionnels de l'alimentaire et des audits portant sur le respect des règles d'hygiène et l'application de la méthode HACCP afin de garantir la sécurité sanitaire des produits et la sécurité des populations.

Rappel des objectifs prioritaires de la direction :

- Détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risque.
- Prise en charge rapide et réalisation des analyses en lien avec ses agréments en santé animale et hygiène alimentaire. Dans ce cadre, en cas de menace ou d'atteinte grave à la sécurité de l'alimentation ou à la santé publique vétérinaire, il met ses capacités à la disposition des représentants de l'Etat.
- Surveillance épidémiologique, sanitaire et biologique du territoire notamment pour les maladies réglementées (Rage, ESB, FCO, Influenza aviaire, SBV, Tuberculose et dernièrement MHE), aussi bien pour les animaux d'élevage, que pour la faune sauvage.
- Participation aux plateformes d'épidémiosurveillance nationales.
- Accompagnement des professionnels de l'élevage et de l'agroalimentaire (restaurations collectives ou commerciales, artisans des métiers de bouches, industriels, petits producteurs, etc.) mais aussi des particuliers.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Un exemple de collaboration et de synergie des compétences

Le laboratoire départemental d'analyses accompagne la DTEMA et la plateforme « Mangerlocal » dans leurs démarches en réalisant un audit d'hygiène sur le fonctionnement de la plateforme, en apportant son aide à la réalisation d'un plan de maîtrise sanitaire ou en apportant des conseils sur l'adaptation des locaux afin de garantir la sécurité alimentaire des produits et éviter des contaminations en cours de transport ou de stockage. Il a également réalisé des contrôles de surfaces pour valider le plan de nettoyage/désinfection et de contrôles de températures sur les enceintes frigorifiques chaque trimestre et formé à l'hygiène deux agents de la plateforme.

Le laboratoire a également profité de la rencontre producteurs-chefs cuisiniers de collèges en septembre pour faire connaître ses auprès des producteurs notamment.

© Adobe Stock

Santé animale

638 clients

4 470 dossiers

226 autopsies réalisées

24 898 échantillons

38 037 analyses

Hygiène alimentaire

348 clients

2 141 dossiers

13 137 échantillons

34 747 analyses

211 stagiaires formés
dont 87 agents de collèges pour 194 heures de formations dispensées

32 audits réalisés
dont 29 dans les collèges et autres services du Département

Direction technique du centre de congrès

Cette direction est chargée de la gestion technique de l'auditorium et du centre de congrès de l'Aube. Elle gère notamment, les plannings, la relation technique avec les clients, l'établissement des feuilles de route des manifestations ainsi que la gestion technique y afférent, accueil, montages/démontages, régies son/lumière/vidéo ...

Elle s'appuie en tant que besoin sur des compétences internes partagées avec la DSIN et la direction des bâtiments et notamment le service intérieur.

Elle travaille en lien étroit avec l'agence départementale du tourisme chargée de la commercialisation des congrès.

≈ 200
jours occupés
tous évènements cumulés soit un taux d'occupation total de **55%**

139
jours occupés
pour la partie tourisme d'affaires

29
jours occupés
pour les répétitions et concerts OSA

80
jours occupés
pour les évènements internes du Département et mises à disposition

Rappel des objectifs prioritaires :

- Accueillir avec une satisfaction client maximale des évènements de tous horizons (rayonnement local, régional, national et international).
- Assurer le bon déroulement de tous les évènements accueillis.
- Assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Assurer la gestion et l'entretien des locaux, des matériels et équipements.

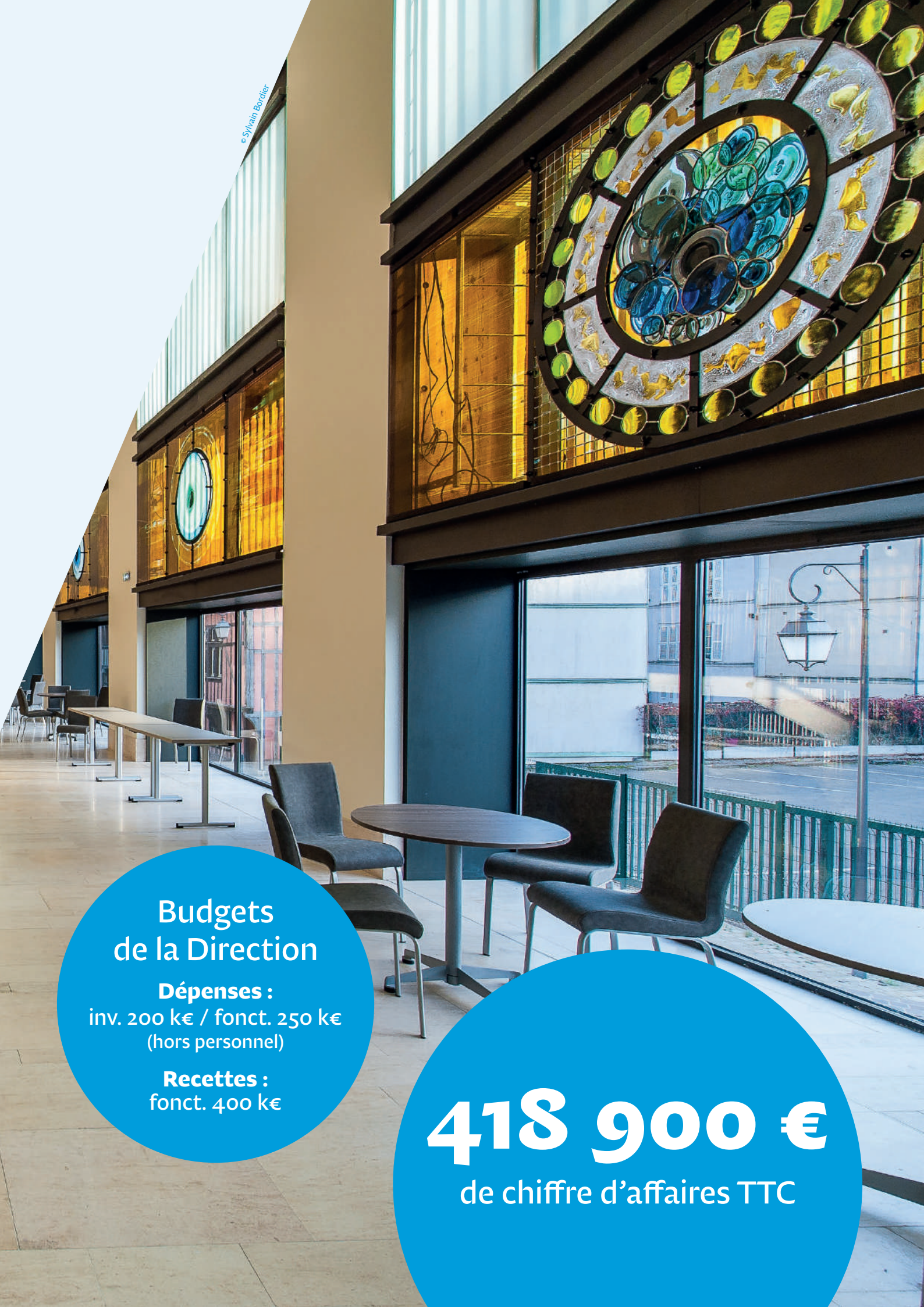

Budgets de la Direction

Dépenses :
inv. 200 k€ / fonct. 250 k€
(hors personnel)

Recettes :
fonct. 400 k€

418 900 €

de chiffre d'affaires TTC

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Les activités de congrès

73
évènements facturés
en 2023 ont été accueillis, soit un taux de transformation de **74%**

15 385
participants accueillis
pour la partie tourisme d'affaires

+ de 90 %
taux de satisfaction

- **Congrès MoodleMoot UTT**
  04 juillet - 400 participants
- **Assises Afigese**
  27 au 29 sept - 400 participants
- **Rencontres Convergences Santé Hôpital**
  20 au 22 sept - 500 participants
- **Congrès de la sage femme libérale**
  23 & 24 nov. - 400 participants
- **Congres national de la fédération française de cyclotourisme**
  09 & 10 déc. 2023 - 350 participants

Accueillir l'orchestre Symphonique de l'Aube

16
concerts

+ de 11 000
spectateurs accueillis

© Laurent Lempens

Direction des collèges

© Adobe stock

Au regard des compétences départementales en matière des collèges publics, la Direction gère notamment le calcul et la répartition des dotations financières, le financement du matériel et du mobilier, la gestion de l'aide départementale, l'octroi des concessions de logements, les contrats aidés. Elle effectue le suivi budgétaire ainsi que la tarification et les modalités d'exploitation des services de restauration. Elle a également en charge l'élaboration des accords-cadres et la passation des marchés subséquents et MAPA pour les divers équipements et pour les personnels départementaux œuvrant dans les collèges.

Pour les collèges privés, la direction assure l'instruction des demandes d'aide financière à l'investissement et au fonctionnement.

Rappel des objectifs prioritaires :

- Mise en œuvre des compétences du Conseil départemental dans le domaine des collèges et notamment des ambitions de la collectivité en matière de modernisation et de qualité au service des apprentissages des collégiens aubois.
- Coordination des interventions de l'ensemble des directions et services du Département qui agissent en faveur des collèges (DRH, DSIN, DFCGM, Service foncier, SDTVA, Direction des bâtiments, DTEMA...).
- Exercice, en lien avec la DRH, de l'autorité hiérarchique des 250 agents ATTEE affectés dans les établissements intervenant dans les domaines de la restauration, de la maintenance, de l'entretien et de l'accueil.
- Gestion administrative, technique et financière des moyens alloués aux collèges.
- Gestion des personnels en contrats aidés mis à disposition des collèges publics.
- Ancrage au sein des établissements des initiatives à vocations culturelle ou sportive portées par les directions ou services concernés de la collectivité.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

Accompagnement et financement de la pratique sportive

Le Département s'est inscrit dans l'expérimentation du dispositif « 2 heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens ». Ce dispositif vise à soutenir la pratique sportive des élèves âgés de 11 à 14 ans, les plus éloignés des activités physiques.

En s'engageant à prendre en charge, le cas échéant, le transport des élèves du collège au lieu d'activité, le Département s'investit pour que les collèges facilitent l'accès des élèves aux clubs sportifs de leur territoire :

Le collège Les Jacobins de Troyes a ainsi pu établir un partenariat avec la structure Olympique Club de Troyes ;

Le collège Pierre Labonde de Méry-sur-Seine a établi un partenariat avec la Structure Nautique Troyenne ;

Le collège Le Noyer Marchand de Romilly-sur-Seine a établi un partenariat avec Romilly Handball.

Par ailleurs, le Département, en sus du financement annuel des finales de championnats de France UNSS, a participé à hauteur de près de 4 500 € au financement du 1er tournoi mondial de rugby scolaire du collège Jean Moulin de Marigny-le-Châtel.

Concours « Bouge pour ta santé ! »

Le Département favorise à la fois le sport pour tous et la pratique de haut niveau.

Objectifs : encourager la pratique sportive, valoriser les initiatives et être référent national sport et handicap au travers des équipements d'excellence attractifs et durables.

Sur le thème du sport santé, le Département de l'Aube, en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire, a lancé le concours « Bouge pour ta santé » qui vise à promouvoir le sport pour la santé et à mettre en avant les équipements et dispositifs sportifs du Département. Il vise à développer le sens créatif des collégiens, le plaisir de travailler en groupe et la sensibilisation.

Les collégiens ont eu pour mission de réaliser un spot publicitaire vidéo sur la thématique des bienfaits du sport sur la santé. Pour les y aider, les classes participantes ont pu bénéficier d'ateliers conduits par Alexandre Plotton, Diététicien nutritionniste et coach sportif diplômé d'Etat, financés par le Département.

Une cérémonie de remise des prix officielle a permis de souligner le travail accompli par les élèves et leurs encadrants.

3 collèges ont été mis à l'honneur pour leur implication et la qualité de leur vidéo. Les élèves ont pu profiter d'une visite de la CIME (avec initiation à l'escalade et au basket fauteuil) ainsi que d'une visite du stade de l'Aube.

© Clément Mouchet

12 500
élèves

8 243
demi-pensionnaires

31
internes

500 000 €
investis pour renouveler
les matériels de cuisine
(parmi lesquels 3 lave-batteries et 4 cellules de refroidissement)

500 000 €
investis pour compléter et renouveler
le matériel d'entretien et le mobilier
(parmi lesquels 32 aspirateurs, 17 auto-laveuses et le renouvellement du mobilier de 18 salles de classe).

© Studio OG
CAMPS UNITED
CAMPS UNITED

Mission d'appui administrative, comptable et achat

© Adobe Stock

Ce service intervient à titre de soutien administratif, comptable et d'achats publics auprès des directions et services métiers du pôle patrimoine et environnement et à titre d'appui auprès de la DSIN et du centre sportif de l'Aube. La mission assure également l'établissement et le suivi des dossiers de demande de subventions concernant les opérations de bâtiments et accompagne et/ou vient en soutien auprès des services du PPE sur le volet des marchés publics du pôle. Elle est composée de quatre cellules pour assister les directions opérationnelles du PPE dans l'établissement de leurs budgets et gère comptablement les dépenses et les recettes du pôle, de la DSIN et du Centre sportif de l'Aube. La cellule achats publics organise, met en place et participe à la gestion des procédures d'achats de fournitures et de prestations de service.

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

- Coordonner l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget du PPE.
- Contribuer à l'harmonisation des procédures administratives, comptables et achats publics entre les directions du PPE.
- Gérer les opérations comptables en dépenses et recettes (engagements et liquidation des dépenses d'investissement et de fonctionnement et émission des titres de recette) et le suivi administratif des marchés publics du PPE dans le respect du délai de paiement règlementaire.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

- **Participation à la réorganisation** de la fonction financière au sein de la collectivité portée par la DFCGM
- **Harmonisation des procédures** et des documents comptables et d'exécution administrative et financière des marchés publics au sein de la MAACA et avec les assistantes de gestion des ARD

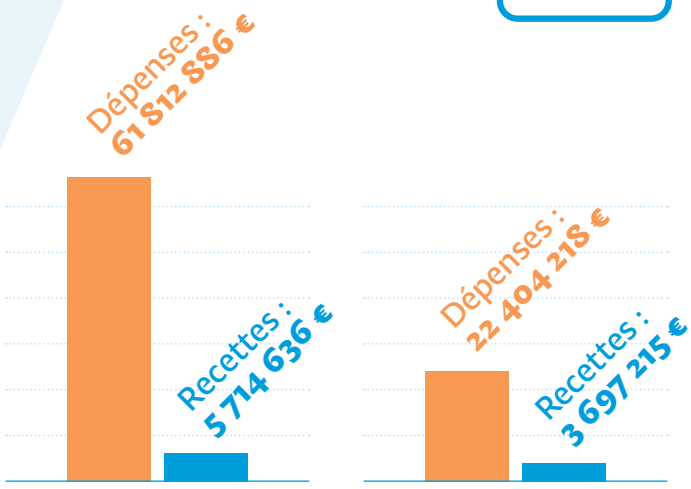

Budget du PPE

Investissement
Évolution 2022/2023 : -3%

Fonctionnement
Évolution 2022/2023 : -3%

84 217 104 €
Total des dépenses du PPE
soit **15%** de la part du budget départemental

9 411 851 €
Total des recettes du PPE
soit **1,5%** de la part du budget départemental

19 937
mandats
émis en 2023

65
consultations
de marchés publics lancées en lien avec le service marchés

≈ 8 200
marchés
notifiés

4. Direction des ressources humaines

La direction des ressources humaines (DRH) a pour mission la gestion des carrières et des rémunérations, des emplois et des compétences, de la formation, de la cartographie des métiers, du dialogue social ou des questions de santé, de sécurité et d'hygiène au travail et reclassement professionnel.

Pour mener ces missions, la DRH est composée de trois services :

- **Le service emploi compétences**
  en charge de l'accompagnement des services dans le recrutement de leurs collaborateurs et dans la gestion des plans de formation.
- **Le service vie au travail, prévention, santé et sécurité**
  qui gère les relations avec les organisations syndicales, la politique en faveur des personnels en situation de handicap, la prévention des risques professionnels et la médecine du travail.
- **Le service gestion administrative et financière**
  en charge de la gestion des carrières, des retraites et de la rémunération des agents de l'administration départementale ainsi que l'ensemble des congés et absences.

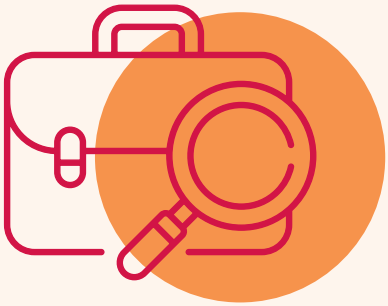

Rappel des objectifs prioritaires de la mission :

La DRH, direction ressource, recrute les effectifs et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets départementaux. Elle participe au pilotage et au partage de la politique RH de la collectivité, sous la responsabilité de la direction générale.

Elle gère un effectif de presque 1 500 agents et de 80 métiers : paye, gestion de carrière ou de contrat, formation, recrutement, prévention et santé au travail.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

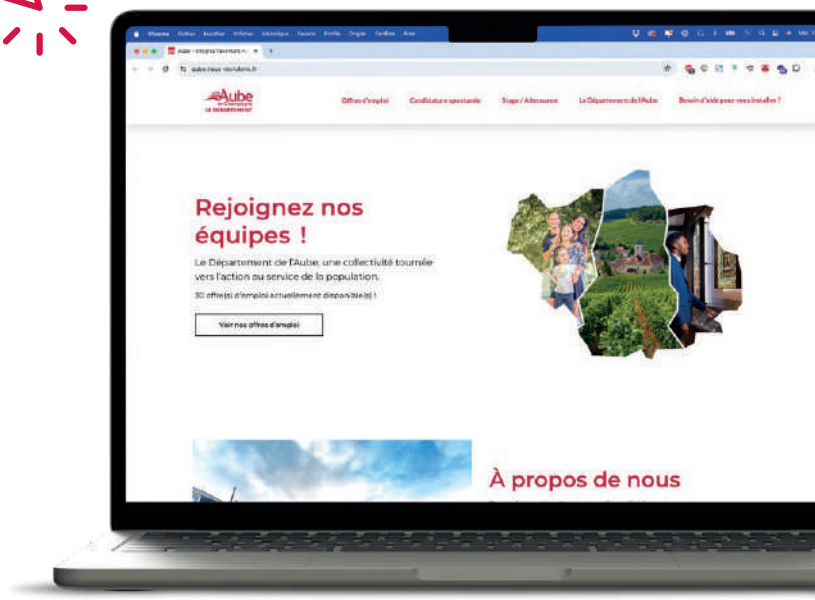

Le département modernise son dispositif de recrutement et le fait savoir

L'année 2023 a été celle de la collectivité employeur : la DRH a choisi son ATS (logiciel de gestion du recrutement) et travaillé particulièrement sur sa marque employeur : communication, partenariat conventionnel avec LINKEDIN...

La démarche a également été menée en partenariat avec l'ADT dans le cadre de la campagne « Osez l'Aube » destinée aux nouveaux arrivants dans notre département.

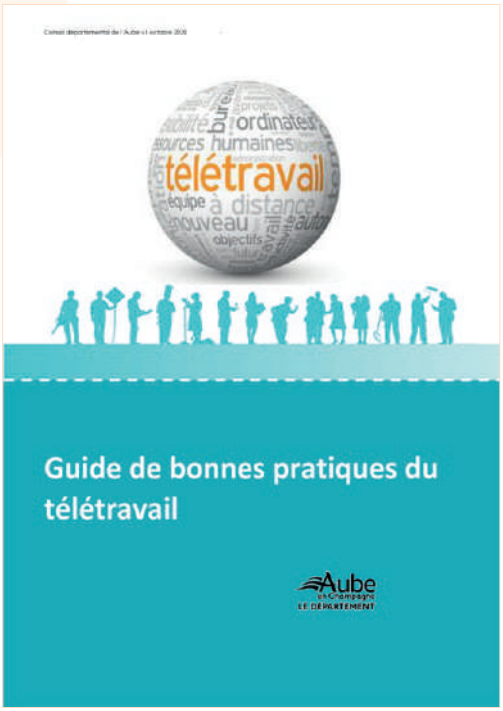

Aujourd'hui je télétravail au CD10...

350 agents télétravaillent régulièrement, dans le cadre du dispositif déployé depuis 2 ans qui permet le travail déporté jusqu'à 2 jours par semaine.

Jour fixe inclus dans le planning hebdomadaire (pour 73% des agents télétravailleurs), ou forfait de 20 jours annuels à poser en accord avec sa hiérarchie (option plus prisée par l'encadrement) ces nouvelles pratiques ont demandé de se coordonner, d'organiser aussi son travail en présentiel et avec le collectif de l'équipe des collègues, pour maintenir la cohérence de l'action, la continuité du service dans un contexte de confiance.

Télétravailler selon les bonnes pratiques, c'est aussi respecter la charte de la déconnexion validée en CST et faire le lien avec son chef de service sur le rendu de ses activités.

Une prime pour garantir le pouvoir d'achat des agents

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 a institué une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale, que les conseillers départementaux ont décidé d'appliquer fin 2023.

Les conditions d'attribution de cette prime étaient les suivantes : que l'agent ait été recruté au conseil départemental avant le 1er janvier 2023 et être toujours en poste au 30 juin 2023 ; ensuite, avoir perçu entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023 moins de 39 000 euros brut.

1147 agents départementaux (y compris les assistants familiaux et agents du CDE) ont pu bénéficier de ce coup de pouce financier, pour une dépense de 594 712 € pour la collectivité (CDE compris).

Prévention contre l'usure professionnelle : la lutte contre les TMS (troubles musculo-squelettiques)

Le Département compte 80 métiers différents, dont certains sollicitent beaucoup la résistance et l'endurance physique des agents. L'employeur, responsable de la santé au travail, se doit d'être attentif de mettre en œuvre des dispositifs de prévention afin d'essaimer les réflexes protecteurs dans les gestes quotidiens.

126 agents ont eu la possibilité de participer à une action de prévention organisée par la direction des Ressources humaines, et ses deux partenaires conventionnels (Harmonie mutuelle et la MNT) au Centre sportif de l'Aube. Sur une demi-journée, les participants ont pu s'essayer à des ateliers posturaux, du yoga et prévenir les TMS. Le tout avec des coachs sportifs, kinés et associations locales.

Gestion du SAF (service administratif et financier de la DRH)

1 630
bulletins de paie par mois
(Aube + labo + assfam + cde)

+ de 600
avancements d'échelons

89
avancements de grades et **11 PI.**
18 lauréats de l'examen professionnel ont bénéficié d'une promotion.

80
dossiers de retraites étudiés

45
départs

Service emploi compétences (SEC) de la DRH

258
jurys réalisés

50
mobilités internes

149
contractuels sur postes pérennes

70
fonctionnaires recrutés

32
contractuels sur postes vacants

© Adobe Stock

Service Vie au Travail (SVT) de la DRH

344
Consultations
avec le médecin
de prévention

488
Consultations
avec l'infirmière

460
rendez-vous avec
l'assistante sociale

65
aménagements de postes
de travail réalisés suite à
restriction de santé terminés

47
rendez-vous
avec la psychologue
du travail

72
bénéficiaires des
CESU « vie active »

© Adobe Stock

5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés

La Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés (DFCGM) participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité ; elle est à ce titre garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires et comptables. Ses compétences en matière de conseil en gestion sont mises à la disposition des directions pour répondre à leurs demandes.

La DFCGM est également en charge de la commande publique, garante du respect des procédures et elle accompagne les directions dans la recherche de performance des achats dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Pour remplir ses missions, la direction est organisée en 3 services :

› Le service finances et budget

en charge notamment, de la préparation et la gestion du budget principal et des budgets annexes, de l'exécution des dépenses et des recettes, de la gestion de la dette et de la trésorerie.

› Le service conseil en gestion

pour la réalisation des études financières et organisationnelles et apporte des conseils aux directions de l'administration départementale.

› Le service des marchés

qui assure l'ensemble des missions relatives au processus des marchés publics de la collectivité.

© Sylvain Bordier

Service des finances

Compte financier unique

Le monde des finances publiques locales évolue vite, la collectivité l'a bien compris ; il faut donc anticiper et s'adapter ! À ce titre, un nouvel outil de gestion financière le CFU - compte financier unique - proposé par l'État, est en expérimentation par le Département sur les comptes de l'année 2022. Ainsi, l'Assemblée départementale a voté favorablement sur son premier CFU en mai 2023. Ce nouveau référentiel permet de consulter nos comptes qui se rapprochent de la lecture d'un bilan et d'un compte de résultat d'une société ; c'est une forme de convergence entre la comptabilité publique et privé ! Les indicateurs de performance illustrée dans le CFU permettent aussi de pouvoir se comparer avec d'autres collectivité

Endettement

Après une phase de désendettement depuis 2016, le Département a souscrit en fin d'année 2023 trois emprunts pour un montant global de 20 M€. Dans un contexte des marchés financiers avec des taux élevés, le Département a diversifié son portefeuille avec du taux variable basé sur le Livret A (10 M€), du taux fixe (10 M€) pour sécuriser son encours et respecter la charte de bonne conduite, dite charte Gissler. Cette opération a permis également de contracter avec deux nouveaux établissements bancaires, développant ainsi le panel de partenaires financiers.

La collectivité, avec cette séquence d'emprunts, reste bien en dessous du ratio de dette par habitants puisque l'Aube est à 114 €/habitant contre 517 €/habitant pour les Départements de la même strate (250 000 à 499 999 habitants).

CSCF (Convention des services comptable et financier passée avec les finances publiques)

La Direction départementale des finances publiques de l'Aube (DDFiP), les services de la Paierie départementale et le Département de l'Aube, entretiennent, depuis de nombreuses années, des relations de qualité et de confiance. Afin de traduire concrètement cette collaboration, une convention de services comptables et financiers (CSCF) pour la période couvrant les années 2023 à 2026 a été signée, avec des objectifs visant à améliorer, moderniser la gestion financière et rendre un meilleur service aux usagers.

437,4 M€

montant du budget départemental

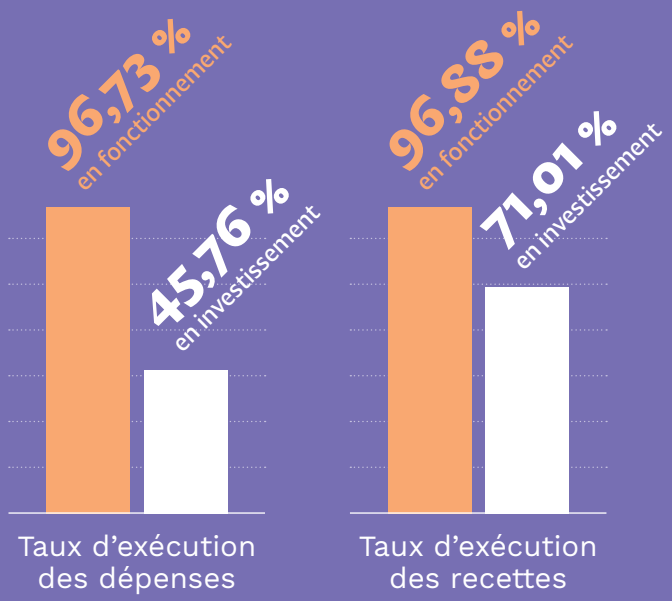

Taux d'exécution des dépenses

Taux d'exécution des recettes

- Indicateur de performance comptable validé par la Direction générale des finances publiques, passé de **80/100 en 2022 à 96/100 pour l'année 2023**
- Le délai global de paiement en 2023 est de **28,74 jours**
- Encours de dette au 31/12/2023 : **35 414 604 €**
- Capacité de désendettement : **0,79 année**
- Nombre d'ateliers pour le réseau interne des comptables : **7**
- Nombre de mandats et titres sur le budget principal : **44 371 mandats et 11 740 titres**
- Valorisation du patrimoine : **2,7 milliards d'euros** dont 1,7 milliard d'euros pour le patrimoine routier
- Régies gérées par le service : **4 régies** d'avances, **6 régies** et **2 sous régies** de recettes

1 958
emprunts

+ de 240 M€
capital restant dû

Au 31/12/2023, le Département garantit **1 958 emprunts** pour un capital restant dû de **240 376 893,43 €** et concerne à 92% les bailleurs sociaux de l'Aube.

- **17 nouvelles demandes de garanties d'emprunts** en 2023
- **8 missions d'appui** auprès des directions ou services, 2 contrôles d'établissement et services médico-sociaux, 4 audits de dossiers FSE
- **Relation avec le SDIS :** 1 rapport budgétaire consacré au SDIS allouant les crédits départementaux à hauteur de 12 M€
- **Production d'outils de pilotage :** 12 tableaux de pilotage, 1 rapport d'activité, 12 tableaux de suivi budgétaire, calcul de l'absentéisme, suivi mensuel des remplacements et saisonniers.

© Département de l'Aube

Service conseil en gestion

Les missions du conseil en gestion peuvent être récurrentes ou ponctuelles, telles que l'accompagnement de la DRH au suivi du marché de la mutuelle et de la prévoyance, la réorganisation de la gestion des titres de transport pour les déplacements professionnels des agents de la collectivité.

À la demande des directions ou services, le service conseil en gestion réalise des diagnostics comme l'appui à la réorganisation du secrétariat de protection maternelle et infantile (PMI) ou nos relations partenariales pour la gestion des établissements scolaires.

Le service intervient également en externe pour le contrôle des structures financées par le Département et dans l'accompagnement des établissements en difficulté à leur demande.

En effet, l'action du service conseil en gestion s'articule autour de trois axes principaux :
- **Audits internes / conseil en gestion**
- **Pilotage**
- **Audits externes**

Protection des données personnelles, le Département assure son maintien en conformité

La DFCGM se fait accompagner par un cabinet juridique qui porte la fonction de délégué à la protection des données personnelles que l'on appelle aussi DPO. Cette externalisation permet de bénéficier de compétences juridiques, techniques et organisationnelles supplémentaires pour assurer la mise en conformité de la collectivité aux exigences de la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD). Le cabinet a réalisé un diagnostic qui a permis d'identifier les différents chantiers à mettre en place pour se conformer à la réglementation.

Avec l'appui d'un agent du service conseil en gestion « référent DPO », une feuille de route a été établie ; des dispositifs de formation vont être mis en place afin de sensibiliser les agents de manière concrète au RGPD et ses implications dans le travail quotidien. Lorsqu'un incident impliquant des données personnelles se produit (perte d'un téléphone, perte définitive d'un dossier, envoi d'information sensible au mauvais destinataire, etc., ...), les agents de la collectivité adoptent les bons réflexes !

Assises des financiers territoriaux au Centre de congrès

En septembre 2023, le Département de l'Aube a accueilli au Centre de congrès la 27ème édition des assises de l'AFIGESE, le réseau des financiers, gestionnaires, évaluateurs et manageurs des collectivités territoriales. Cet événement national qui a regroupé plus de 500 professionnels du chiffre s'est tenu dans le département car la collectivité avait été identifiée grâce à l'obtention du prix national dans la catégorie « contrôle de gestion » en 2019. Cet évènement a permis à l'équipe de la DFCGM de suivre des conférences d'experts, des ateliers, une table ronde ou participer à des forums de partage d'expériences.
Le Département a su également valoriser ses atouts en matière d'équipements et d'hospitalité durant les 3 jours du séminaire.

© Sylvain Bordier

Service des marchés

Le service Marchés œuvre dans tous les domaines d'activités de la collectivité et entretient un accompagnement qualitatif des services prescripteurs dans la passation des marchés publics. Ainsi, il a géré **le concours de maitrise d'œuvre** (tenue de deux jurys de sélection) **pour la reconstruction d'un collège** en lien direct avec la direction des bâtiments, en charge du pilotage de ce projet.

Le service a attribué les marchés pour la construction d'un centre médico-social à la Chapelle St Luc (16 lots pour un total de 4,3 M€ TTC), la restructuration du centre routier de Piney, la requalification de l'hébergement du Centre sportif de l'Aube, l'aménagement d'une nouvelle antenne à l'AMS de Méry-sur-Seine, la construction d'un poste de secours à Géraudot, l'aménagement d'une aire de covoiturage à la Ville-sous-la-ferté, la requalification des bords d'eau de Mesnil-St-Père (phase 1), la rénovation du camping de l'aérodrome de Brienne le Château, divers travaux dans les collèges d'Aix-en-Othe, de Saint-André-les-Vergers, de Bar-sur-Aube et de Piney et divers travaux routiers (la Motte Tilly, Polisot, Rouilly-Saint-Loup, Vosnon, Aix-Villemaur-Palis, Rosières-près-Troyes).

11
commissions d'appel d'offres tenues dans l'année

495
d'offres reçues d'entreprises dans l'année

70%
d'entreprises locales sur les marchés ou accords-cadres attribués

128
avenants notifiés

209
marchés publics notifiés pour un montant de plus de 24 M€
(sans prendre en compte les reconductions et les achats inférieurs à 40 K€)

6. Direction des systèmes d'information et du numerique

La DSIN met en œuvre la gestion du système informatique et la politique numérique de la collectivité. Les principales missions de cette direction sont, le soutien des différentes directions métiers, l'aménagement numérique du territoire, les infrastructures et équipements, le numérique éducatif.

1 500
ordinateurs
et **600 téléphones**
gérés pour les services

La DSIN est composée de 3 services :

Le service études et développement

dont les missions essentielles portent sur l'accompagnement des services dans l'expression des besoins, le choix, l'acquisition ou le développement et la mise en œuvre de nouvelles solutions informatiques.

Le service équipement et infrastructures

pour assurer le maintien en conditions opérationnelles, la veille technologique ainsi que le déploiement des équipements matériels et le support utilisateurs.

Le service support

qui a vocation à assurer les tâches administratives de gestion de la société SPL-XDEMAT.

3 000
ordinateurs
gérés pour les collèges

6 000
demandes
d'assistances

6 000 demandes d'assistances reçues et traitées en 2023, dont 600 pour les collèges et 350 pour le SDIS. La DSIN gère un parc d'un peu plus de 1 500 ordinateurs et 600 téléphones portables pour les services de la collectivité auquel s'ajoute un parc de 3 000 ordinateurs pour les collèges.

L'accroissement exponentiel des besoins en matière de stockage des documents numérique a contraint à faire l'acquisition d'une nouvelle solution de stockage pour un budget de près de 215 000 €.

Éléments phares ou actions marquantes en 2023

La cybersécurité, l'affaire de tous

Alors que l'on dénombre 30% de collectivités impactées par un cyberattaque depuis 2019, dont 7 Conseils départementaux, le Département de l'Aube poursuit la sécurisation de son système informatique contre toute attaque cybercriminelle avec pour objectif de se préparer pour réagir efficacement. En effet, difficile d'improviser des réponses en plein milieu d'une crise cyber. D'où la nécessité d'acculturer aux bonnes pratiques numériques pour empêcher l'attaque, de se préparer en anticipant les risques, de s'outiller et de s'entrainer pour être prêts le jour où.

Aussi, en janvier, la DSIN a réalisé un exercice de hameçonnage grandeur nature afin d'évaluer les réflexes face à cette tentative. Tous les agents ont été destinataires d'un email frauduleux envoyé par la direction informatique.12 % des agents sont tombés dans le piège.

En parallèle, une campagne de sensibilisation pour tous les agents et les élus a été réalisée et une vidéo explicative ainsi qu'une fiche réflexe ont été mis à disposition sur l'espace numérique interne du Département.

Nouvelle version X2DAgents

La nouvelle version du dossier numérique de l'agent (X2DAgents) a été mise en œuvre et compte actuellement plus de 630 documents numériques : contrats, arrêtés, bulletins de salaires.

Cette solution intègre la gestion des archivages / épurations des documents conformément aux préconisations des archives départementales.

Application gestion des places d'accueil disponibles : GPAD

Dans le domaine du social, afin de faciliter le placement des enfants en difficulté, la DSIN en collaboration avec le service d'aide sociale à l'enfance (ASE) a développer une application de gestion des places d'accueil disponibles (GPAD) permettant de recenser l'ensemble des besoins en matière de placement et d'automatiser les relations avec les différents centres de placement. Cette application est opérationnelle depuis juin 2023.

© Adobe Stock

215 k€

budget pour l'acquisition d'une nouvelle solution de stockage

7.

Côté sport
TOUR DE FRANCE FÉMIN
ROUTIERS LA TÊTE DA
Le 27 juillet dernier, l'Aube accueillai
Féminin sur un parcours depuis Troyes ju
par le Barséquanais, la région de Ver
raire étant composé essentiellement d
vices locaux d'aménagement et les Centres
fortement sollicités pour la sécurisation de
naissance du parcours et identification des
pour les coureuses, réparations des routes, fauchag
positionnement des signaleurs et des forces de l'ord
assistance aux communes pour la rédaction d'arrê
Par ailleurs, les SLA et CR voisins (Chaource, Brien
intervenir en cas d'urgence à la place de leurs coll
le Tour. Une mobilisation collective qui a représenté
de l'activité des CR de Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube.
BRAVO AUX FEMMES
© Sylvain Bordier

Mission d'appui aux politiques publiques

La mission d'appui aux politiques publiques accompagne la direction générale et les directions sur :

1. **la définition stratégique et la mise en œuvre opérationnelle de nouveaux projets** ou de politiques publiques de la collectivité (pilotage et animation en propre ou en accompagnement des directions/ services pilotes).

2. **le management global de la collectivité :** coordination et animation de la communication interne, soutien à à la mise en œuvre du projet managérial de l'administration départementale (animation des réunions de l'encadrement, appui aux cadres...).

Le développement d'une nouvelle politique départementale en matière d'habitat

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de nouveaux projets ou de politiques publiques, la MAPP a été chargée en 2023 de proposer des axes de réflexion et de nouveaux principes d'intervention du Département dans le domaine de l'habitat ancien.

Après une veille stratégique et une étude des modalités d'intervention futures possibles du Département, deux axes de réflexion ont été proposés aux élus :

Renforcer notre soutien aux opérations programmées de l'habitat (OPAH) sur le territoire

Le renforcement de notre soutien à la rénovation de l'habitat répond aux enjeux grandissants en matière de précarité et de transition énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement et de résorption de l'habitat indigne.

Trois principes de positionnement du Département ont été retenus lors de l'AD du 29 janvier 2024 :

- **Subsidiarité et complémentarité**
- **Solidarités sociales et territoriales**
- **Adossement des futures aides du Département aux aides et aux critères d'éligibilité de l'ANAH. Un partenariat a été tissé à cette occasion avec la DDT et l'ANAH 10.**

Afin d'approfondir les modalités d'interventions du Département, une consultation a été lancée à la fin de l'année 2023 afin de missionner un bureau d'études qui sera chargé en 2024 d'accompagner le Département dans sa stratégie de soutien aux propriétaires occupants de logements anciens.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette politique, le Département a également lancé le recrutement d'un chargé de mission habitat (contrat de projet de 3 ans) placé sous la future direction de l'accompagnement des territoires.

Engager un programme d'intérêt général (PIG) sur les secteurs aubois non couverts par une OPAH

Les actions marquantes de communication interne

Le journal interne « Entre Nous »

4 numéros par an, près de 7000 journaux diffusés papier à tous les agents en territoire y compris à domicile, En moyenne 475 vues sur la liseuse digitale, +6000 pages consultées pour environ 4 minutes de lecture en ligne.

Près de 100 retraités, ayant exprimé leur volonté de continuer à recevoir le journal.

Un comité de rédaction renouvelé, avec une moyenne de 8 participants par réunion et près de 30 nouveaux contributeurs sur l'année, des échanges dynamisés par la co-conception du chemin de fer et une délocalisation des réunions sur les différents sites du Département (ADT, jardin partagé Romilly, CSA).

26 articles par numéro (triplé depuis 2022)

Des visites privatives et des évènements internes proposées à tous les agents

- 80 agents ont bénéficié de la **visite gratuite de la Cité du Vitrail** organisée sur les 9 créneaux proposés et près de 580 agents ont utilisé leurs 2 places offertes pour découvrir ce lieu sur l'année 2023. Bonus : 10 places gagnées dans le journal interne pour visiter la Cité avec l'exposition consacrée aux Châteaux de l'Aube durant l'été.
- 22 agents participants aux **répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube** (Troyes, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Aube) et à la **découverte des coulisses du Centre des Congrès à Troyes.**

© Département de l'Aube

- La traditionnelle **soirée des vœux (janvier 2023**) avec près de 600 inscrits.
- **La deuxième soirée estivale (juin 2023)**, l'occasion de découvrir en avant-première la CIME (Complexe Multi-sport et Escalade) le tout nouvel équipement sportif dédié à l'escalade et au parasport (700 inscrits – 350 participants liés aux émeutes urbaines).
- Invitation intranet pour participer aux ateliers de chant **« Des Nuits qui chantent »** organisés par les Nuits de Champagne (4 créneaux-soirée sur la semaine) .
- **La création d'une boite à livres en mai 2023** à destination des agents de la collectivité, près d'une centaine de livres mise à disposition sur le site de l'hôtel du Département et des sélections médias proposées par notre médiathèque.

Des publications plus régulières sur l'intranet, un espace dédié (wordpress) et de l'affichage pour stimuler la circulation de l'information

- **Journée internationale des Droits des femmes - mars 2023**

Un espace dédié pour valoriser les actions entreprises par le Département, et ses partenaires, en faveur de l'égalité hommes femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes. 268 visites sur la semaine avec un pic de lecture le jour du 8 mars.

- **Transition écologique : les bons gestes**

200 visites sur le site pour la promotion des actions du territoire lors des semaines de la mobilité en septembre,

Poursuite de la communication sur le dispositif de co-voiturage Karos pour réduire l'autosolisme et gagner en pouvoir d'achat (prime 100 €),

Une action de sensibilisation

à la réduction des bouteilles en plastique avec la distribution à tous les agents de plus de 1 800 gourdes à l'effigie du Département.

Accompagnement des services :
Plusieurs directions et une association départementale accompagnées

Dans le développement ou la gestion de leur projet (ou politiques) :

Rencontres interprofessionnelles Insertion - Protection de l'enfance avril 2023 (DIL)

Accompagnement pour la coordination et l'organisation de l'événement (objectifs, ciblage, coordination des parties prenantes) et son plan de communication, soutien technique à la création de supports de communication, de deux enquêtes de satisfaction et à l'évaluation.

Développement d'une politique d'éducation à la citoyenneté et de soutien à la jeunesse (PDT)

Appui à la définition des axes d'orientation pour la mise en place d'un Conseil départemental jeunes (fixations des objectifs, identification des acteurs, proposition méthodologique, lien avec nos politiques et actions jeunesse et citoyennes), réalisation d'un benchmark pour connaître les actions développées chez nos voisins.

Journée des acteurs de l'enfance pilotée par la Direction Enfance Famille

Appui à l'organisation des ateliers de co-construction (100 personnes) autour du pouvoir d'agir : structuration de l'animation (répartition des groupes de travail, thèmes, objectifs), conseil sur les méthodes et outils pour animer les groupes de travail et favoriser leur restitution.

Dans la valorisation de leurs projets auprès des agents (plan de communication ciblé, préconisations, prestations techniques) :

DSIN

Sur le développement de la prévention cyber-sécurité : création d'un WordPress dédié à la cybersécurité (369 visites en mars 2023), création de fiches réflexes (mot de passe, hameçonnage), rédaction de scénari de vidéo de sensibilisation, articles dans le journal interne, note DGS, participation à l'audit OrangeCyber pour l'élaboration du plan de sensibilisation 2024, conseil au RSSI et DSI pour les communications « de crise »

CGOS

Présentation des préconisations d'actions de communication interne au Conseil d'administration, participation et animation de la commission communication autour de la future identité graphique, soutien technique : emailing, publications Osiris, article trimestriel Entre nous pour la promotion des prestations, campagne d'adhésion, rapport de l'AG..., pour la réalisation d'une identité propre.

© Sylvain Bordier

8. Annexes

Quelques indicateurs INSEE du département de l'Aube

311 329
habitants

51,4%
Femmes

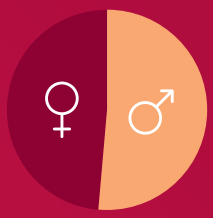

48,6%
Hommes

Facteurs sociodémographique

- Taux de natalité : 10,5 %
- Taux de mortalité : 10,2 %
- Taux de familles monoparentales : 17,6 %

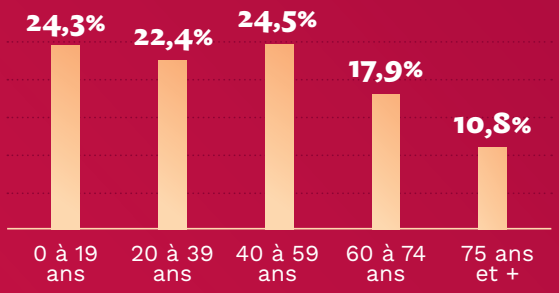

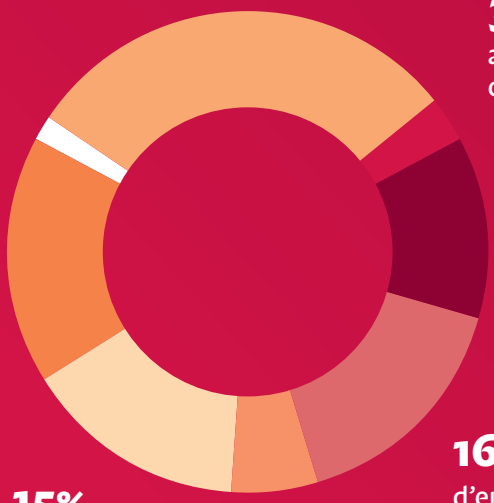

29,9%
de retraités

3%
artisans, commerçants, chefs d'entreprise

12,2%
de professions intermédiaires

16%
d'employés

5,7%
de cadres

15%
d'ouvriers

16,6%
sans activité professionnelle

1,6%
d'agriculteurs exploitants

Budget primitif départemental 2023

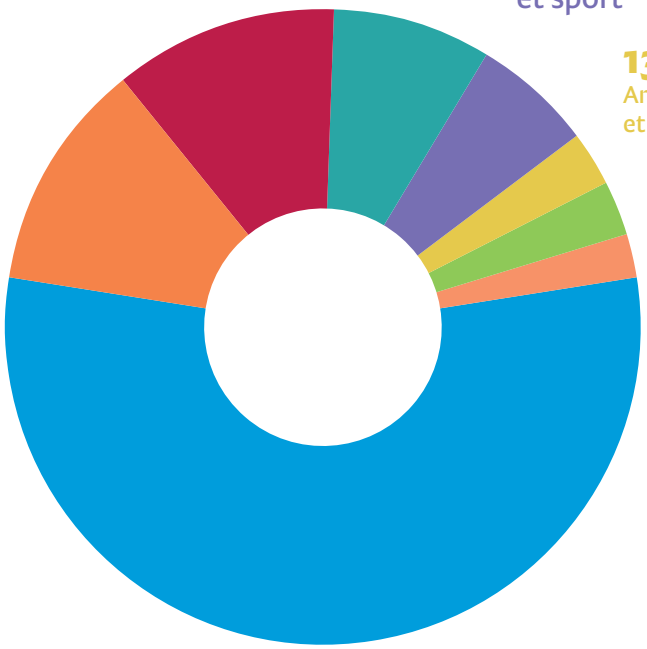

Le budget primitif 2023 du Département s'élève à **437,4 millions d'euros** (M€)

- **106,2 M€ d'investissement** (25 %) dont 4,7 M€ de remboursement du capital de la dette
- **331,2 M€ de fonctionnement** (75 %)

Un budget en hausse de 5,74 % par rapport à 2022, soit une progression de 23,7 M€. Il se caractérise par :

- le maintien d'un haut volume d'investissement afin de poursuivre et achever les grands projets lancés en tout domaine, mais aussi maintenir le soutien en faveur des communes et des intercommunalités,
- le renforcement des moyens dans le domaine des solidarités humaines pour :
  - accompagner la mise en œuvre des accords sur les carrières au sein des établissements, services sociaux et médico-sociaux (ESSMS),
  - soutenir la restructuration de ces établissements,
  - accroître les interventions en faveur des publics fragiles, en particulier l'accompagnement du vieillissement, l'insertion ou dans le domaine de la santé.
- la progression des charges de personnel départemental en raison de :
  - la mise en application des mesures gouvernementales de revalorisation indiciaire et catégorielle.
  - la création de quelques postes pour faire face à l'important plan de charge de la collectivité.

L'administration départementale

en date du 31/12/2023

Président du Conseil départemental
Philippe Pichery

Direction générale des services
Philippe Brunel

Pôle des solidarités
Marie-Pierre Contois
(directrice générale adjointe)

Direction de l'action sociale de proximité
Hélène Booghs-Notteau
- circonscriptions d'actions médico-sociales
- conseillers numériques
- intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Direction Enfance-famille
Sakina Mezrara
- service Protection maternelle et infantile
- service Aide sociale à l'enfance
- service des assistants familiaux
- service Observation et évaluation pour l'enfance
- médecin protection enfance
- centre départemental de l'enfance (CDE)

Direction de l'autonomie
Sylvie Plique
- service prestations et dispositifs pour l'autonomie
- service évaluation/conseil médical
- mission Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide (MAIA)
- mission conférence des financeurs/ innovation

Direction de l'Insertion et du logement
Pascal Aussenac
- service logement
- service prestations RSA
- service animation de l'offre d'insertion
- mission maîtrise de la langue

Mission d'appui gestion et établissements
- service budget/comptabilité
- service des établissements médico-sociaux
- cellule FSE

Mission Prévention en action sociale

Mission Santé

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
Aurélie Schwartz
- Mission évaluation et accompagnement
- Mission analyse technique
- Mission accueil et instruction des demandes

Pôle Développement des territoires
Isabelle Darnel
(directrice générale adjointe)

Direction des Archives et du patrimoine
Nicolas Dohrmann
- service archives départementales
- service valorisation culturelle et pédagogique
- service Cité du Vitrail

Médiathèque départementale de l'Aube
Anne-Sophie Reydy

Centre sportif de l'Aube
Frédéric Adam

Direction de l'accompagnement des territoires
- service du développement des territoires et de la vie associative
- mission conseil en conduite d'opérations

Mission d'appui juridique et institutionnelle
Marie-Hélène Desbuissons
- mission juridique
- service de l'Assemblée

Service foncier

Mission Orchestre symphonique de l'Aube

Agence départementale du tourisme (ADT)

Pôle Patrimoine et environnement
Malo Blanchard
(directeur général adjoint)

Direction des bâtiments
Emeline Moinier
- cellules architecture et en charge des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée
- service études et travaux
- service énergie, maintenance, prévention et accessibilité
- service Intérieur

Direction des routes
Stéphane Barraux
- service modernisation et entretien de la route
- service circulation et sécurité de la route
- agences routières
- service assistance routes et matériels (SARM)

Direction de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement
Séverin Roelly

Laboratoire départemental d'analyses
Olivier Gibout

Mission d'appui administratif, comptable et achats
Sylvie Werdel

Centre de congrès de l'Aube

Direction des collèges

Cabinet du Président
Sandrine Thibord
(directrice)

Direction de la communication
Romain Allard

Direction des ressources humaines
Catherine Guinard

- service emploi compétences
- service gestion administrative et financière
- service vie au travail, prévention, santé, sécurité

Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés
Matthieu Gruson

- service finances
- service conseil en gestion
- service des marchés

Direction des systèmes d'information et du numérique
Philippe Ricard

- service équipements et infrastructures DSIN/SEI
- service études et développement DSIN/SED
- service aménagement numérique du territoire SPL-XDEMAT

Mission d'appui aux politiques publiques
Carole de Guglielmo

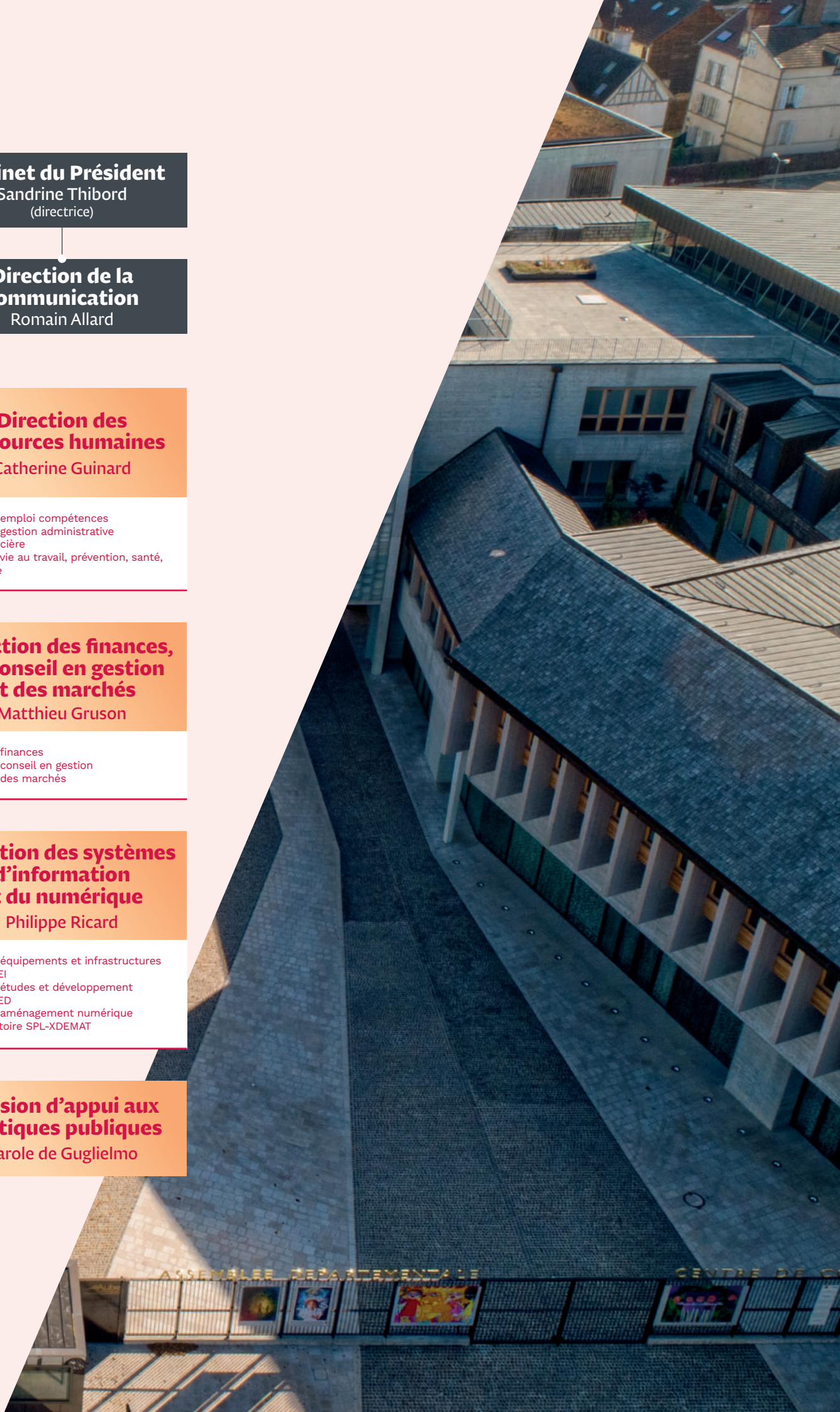

À vos côtés

Département
de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes cedex

Tél. : 03 25 42 50 50
Fax : 03 25 42 51 63
departement@aube.fr

aube.fr
@aubedepartement